LA LIBERTÉ

88 ¢ + *taxes* Vol. 83 n°33 Saint-Boniface, du 29 novembre au 5 décembre 1996 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355



photo: Hubert Pantel

Les Parlementeries

Le théâtre s'éloigne-t-il beaucoup de la fiction dans la pièce que présente le Cercle Molière à partir de ce soir? *La Liberté* a rencontré Jean-Guy Roy, qui fait son retour sur une scène manitobaine, et campe le président de la République du Québec dans *Québec/Canada 2000*. Aussi sur la photo: Alphonse Tétrault et André Soulodre. Page 10.

Citation de la semaine

«Ce n'est pas pour mes performances, c'est pour ma beauté!»

Monelle Hébert a disputé un tournoi de hockey féminin en Russie. Autre pays, autres mœurs. **Page 15.**

Problème plate

Pas question d'écrire Bienvenue sur les plaques d'immatriculation du Manitoba, dit le gouvernement à la Société franco-manitiobaine offusquée. **Page 3.**

Étudier au chaud

Des échanges avec le Chili où gens d'affaires francophones et étudiants du CUSB y trouveraient leur compte, est-ce possible? **Page 7.**



photo: Marc-Éric Bouchard

Plus de 500 jeunes de la 7e à la 9e année des écoles françaises ont participé à un tournoi de volley-ball le 21 novembre. Même si les équipes du collège Louis-Riel ont remporté les compétitions dans les six catégories, les autres se sont bien amusés comme en témoignent ces élèves de l'école Lavallée.

Prix Saint-Exupéry

Richard Alarie en France

«Si c'était un sportif qui avait fait un exploit, on serait tous à l'aéroport au moment de son arrivée, lance sœur Maria Pronovost. Est-ce qu'on ne devrait pas réserver le même genre d'accueil à Richard Alarie?»

À 88 ans bien sonnés, la sœur des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie a donc lancé un appel cette semaine, pour inviter les francophones à réserver un accueil chaleureux à cet auteur franco-manitobain qui vient de recevoir un prix littéraire en France, le Prix Saint-Exupéry.

Richard Alarie sera de retour le lundi 2 décembre et son avion se posera à Winnipeg à 17 h 15. Un comité d'accueil sera sur place. On y trouvera le directeur littéraire des Éditions du Blé, Lionel Dorge, une délégation de la Société franco-manitobaine (SFM) et des membres de la famille de Richard, indique l'agent des communications de la SFM, Michel Loiselle.

C'est le conte pour enfants Puulik cherche le vent publié cet automne aux Éditions du Blé et illustré par Réal Berard qui a valu à Richard Alarie d'obtenir ce prix qui récompense chaque année des œuvres pour la jeunesse dans trois catégories: album, adolescent et francophonie, catégorie dans laquelle Puulik cherche le vent a été primé.

Le 25 novembre, lors d'une cérémonie à la Bibliothèque nationale à Paris, Richard Alarie a reçu le prix des mains de la ministre française de la Francophonie, Margie Sudre, et du représentant personnel du Président de la République auprès du Conseil permanent de la francophonie, Denis Tillinac.

«Je suis très, très content!», a lancé le directeur artistique des Éditions du Blé, Lionel Dorge. Pour la maison d'édition, qui connaît des problèmes avec le Conseil des arts du Canada, cette annonce a fait l'effet d'un souffle d'air frais. «Nous savions que le livre de Richard était finaliste depuis environ six semaines, raconte Lionel Dorge. Mais après la réunion du jury, le 5 novembre, nous n'avions pas eu de nouvelles, alors nous pensions qu'un autre livre avait été choisi.» La bonne nouvelle est donc arrivée comme une belle surprise.

Le Prix Saint-Exupéry, qui est accompagné d'une bourse de 10 000 francs, fête également son dixième anniversaire en 1996. Il a été créé pour encourager une meilleure qualité des livres destinés aux jeunes et le nom de Saint-Exupéry symbolise un certain idéal de vie et de liberté ainsi que les qualités de courage, de loyauté et d'amitié.

Au cours des années précédentes, des auteurs de France, de Suisse, du Burkina Faso, du Cameroun et du Canada ont été récompensés par ce prix. Richard Alarie est le quatrième Canadien à l'obtenir.

Sylviane LANTHIER



Daniel Johnson rencontre les francophones

On veut se faire voir et connaître

Le manque de visibilité des francophones hors Québec et la conception montréalaise de la francophonie canadienne étaient à l'ordre du jour de la rencontre entre les associations franco-manitobaines et le leader de l'opposition et chef du Parti libéral du Québec, Daniel Johnson, qui s'est tenue le 22 novembre au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Daniel Johnson a profité d'une tournée en Saskatchewan et au Manitoba pour rencontrer les communautés francophones des deux provinces. «C'est sûr qu'il venait surtout rencontrer Gary Filmon, signale le directeur de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher. Mais on a quand même eu un bon 45 minutes pour lui expliquer notre point de vue.»

Les dirigeants de plusieurs associations franco-manitobaines ont entre autres reçu l'appui du Parti libéral «pour faire avancer certains dossiers», explique Daniel Boucher. Comme par exemple, signale-t-il, pour demander aux universités du Québec de réserver des places pour les étudiants hors province qui veulent étudier en français.

A. C.



photo: Anie Cloutier

Daniel Johnson a voulu rencontrer les leaders de la communauté franco-manitobaine.

Cette rubrique est rendue possible grâce à Solutions Internet Inc.

Les vins de France... Hum... Y Goûter... Y rêver...

Mais surtout, mieux les connaître! Voici donc une adresse Intrernet très prisée pour y parvenir:

http://www.vins-france.com

On y retrouve plusieurs dossiers intéressants, visuellement attrayants et faciles d'usage: les *Suggestions du sommelier* (ce qui vous permettra de passer pour un véritable connaisseur!), *l'ABC du connaisseur*, une section appelée *Pas de chance à prendre*

(jetez un coup d'oeil sur les visuels de la campagne des Vins de France) et en dernier lieu, *La France à la carte* (où vous visiterez les régions viticoles de France et en découvrirez les mille et un secrets).

Puis n'oubliez pas le *Cyberbistro*, où vous pourrez converser avec Didier, le barman.

Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER et Marc-Éric BOUCHARD
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 70 $
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF Association de la presse francophone — **Prix de l'excellence générale 1994**
OPSCOM — **Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700**
fdf — **Fondation Donatien Frémont**

Plaques d'immatriculation manitobaine

Les francophones ne sont pas les bienvenues

Le gouvernement manitobain a raté une belle occasion de poser un geste en faveur de l'unité nationale, en refusant d'inclure le mot «Bienvenue» sur la nouvelle plaque d'immatriculation du Manitoba qui sera en vigueur en avril prochain.

C'est en tout cas la réaction de la présidente de la Société franco-manitobaine (SFM), Patricia Courcelles, qui a condamné le 25 novembre cette décision du gouvernement, dont elle avait été informée le matin même lors d'une rencontre avec le ministre du Transport, Glen Findlay.

Désappointée et doutant que le gouvernement change d'avis, Patricia Courcelles a tout de même cru bon de rendre publique cette décision ainsi que les résultats d'un sondage indiquant qu'une majorité de Manitobains appuient la démarche de la SFM.

«Le gouvernement ne met en vigueur sa propre politique de services en français que lorsqu'il juge que ça sert ses intérêts, at-elle dénoncé. Quand il pense que ça peut l'aider à concurrencer Frank McKenna, le Manitoba est bilingue!» S'avouant «choquée», Patricia Courcelles a constaté: «Le gouvernement se sert de nous quand ça lui va.»

Dévoilé en septembre, le modèle de la nouvelle plaque d'immatriculation a tout de suite soulevé un tollé de protestations chez les francophones parce qu'il ne fait pas de place au français. Au terme d'une rencontre avec la SFM, Glen Findlay s'était engagé à proposer l'option du bilinguisme au caucus conservateur, qui l'a rejetée à l'unanimité.

Ce qui fait reculer le gouvernement, lance Patricia Coucelles, ce sont les appels de quelques «red necks» qui ne veulent pas voir de français sur la plaque.

Un sondage réalisé pour le compte de la SFM par une firme indépendante, Viewpoints Research Ltd, démontre quant à lui que 51 % des Manitobains appuient une plaque qui indiquerait: Friendly Manitoba/Bienvenue. (1)



photo: Sylviane Lanthier

Paticia Courcelles: «Le bilinguisme sur la plaque est un geste symbolique. Mais si on a de la difficulté à avoir ça, qu'est-ce que ce sera pour le reste?»

Sur les 600 personnes interrogées les 16 et 17 novembre, 33,8 % des répondants se sont prononcés en faveur du slogan bilingue et 17,2 % l'appuyaient fortement. 41 % des répondants s'y opposaient (22 % s'y opposaient fortement). Le total des pour (51 %) laisse entendre à la SFM que les Manitobains sont des gens beaucoup plus tolérants que leur gouvernement le laisse croire, souligne Daniel Boucher. Il ajoute que le ministre a balayé les résultats de ce sondage du revers de la main, sous prétexte que la question posée manquait de clarté. (2)

L'ajout du mot «Bienvenue» sur la plaque n'aurait eu qu'une valeur symbolique, reconnaît par ailleurs Patricia Courcelles, pour qui le gouvernement a simplement eu «peur des répercussions» chez les anglophones.

Des répercussions, prévient-elle, il y en aura cependant chez les francophones, qui ont clairement indiqué lors de la dernière assemblée de la SFM qu'ils n'acceptaient plus d'être méprisés. «On n'a jamais eu autant d'appels sur une question, signale Patricia Courcelles. Même le débat constitutionnel n'a pas suscité autant de réactions. Je ne sais pas comment la communauté va percevoir et tolérer ce geste-là.»

Le député Neil Gaudry devait déposer en Chambre la pétition de 1 700 signatures en faveur de la plaque bilingue que Laurent Gagnon a fait circuler. De son côté, la SFM espérait que le gouvernement conservateur serait gêné d'être perçu comme celui qui écoute les commentaires des Manitobains les plus intolérants sur une question qui peut avoir des retombées nationales, alors que la majorité est plus ouverte. «Il y a des gens qui crient des bêtises et des insultes racistes et c'est ceux-là que le gouvernement écoute. C'est ça qui est insultant», lance Daniel Boucher.

Sylviane LANTHIER

(1) La marge d'erreur est de 4 % 19 fois sur 20.

(2) La question posée était la suivante: The government of Manitoba has introduced a new vehicle licence plate design. Could you please tell me whether you would strongly support, support, oppose or strongly oppose a new licence plate which would have the slogan Friendly Manitoba/Bienvenue?

Laurent Gagnon veut protester

«Les gens me suivront-ils?»

Laurent Gagnon, c'est ce résidant d'Ile-des-Chênes qui pendant deux semaines cet automne a parcouru les régions francophones de la province pour recueillir les 1 700 signatures d'une pétition en faveur de la présence du français sur la plaque d'immatriculation du Manitoba.

Insulté d'avoir entendu le député d'Emerson, Jack Penner, dire que les gens autour de Saint-Jean-Baptiste n'appuyaient pas une plaque bilingue, il s'écrie: «J'ai eu 200 signatures dans Saint-Jean-Baptiste! C'est plus que la moitié du village!»

«La plaque, ça ne rentre pas dans les services en français, dit-il, c'est une obligation légale imposée par le gouvernement. Raison de plus pour y mettre du français. On vit dans un pays bilingue.»

Laurent Gagnon estime que les francophones devraient protester. «On va dire au gouvernemnt qu'on n'a pas besoin de lui pour mettre du français sur la plaque, suggère-t-il. On va faire faire des autocollants, sur lesquels le mot Bienvenue sera écrit, et on les collera sur le nouvelle plaque. On pourrait même faire des autocollants qui cachent le numéro d'immatriculation! La GRC serait obligée de nous arrêter et de nous amener devant un tribunal et là, on pourrait débattre des services en français. Si on était 300, 400 francophones à faire ça, est-ce que le gouvernement amènerait en cour 400 personnes?

«Ce n'est pas à nous de traîner le gouvernement devant les tribunaux pour une question comme ça; à eux de nous y amener et à eux d'expliquer pourquoi ils ne veulent pas que les plaques soient bilingues dans un pays supposé bilingue.»

Du côté de la Société franco-manitobaine (SFM), ni la présidente ni le directeur ne pouvaient commenter sur cette proposition au moment d'écrire ces lignes. Patricia Courcelles et Daniel Boucher étaient partis à Ottawa pour une réunion de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), et ils voulaient profiter de cette rencontre pour obtenir l'appui de la FCFA dans ce dossier.

Daniel Boucher avait cependant indiqué plus tôt cette semaine que pour la SFM, le fait que le gouvernement conservateur refuse d'appuyer la plaque bilingue représente un tournant dans les relations de l'organisme avec ce gouvernement, qui risquent d'être beaucoup moins cordiales.

S. L.

LETTRES

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffa-matoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

ÉDITORIAL

Une cause perdue d'avance?

Faut-il s'offusquer parce que le gouvernement refuse d'inclure le mot *Bienvenue* sur la prochaine plaque d'immatriculation du Manitoba? Faut-il se dire: la SFM n'aurait jamais du s'engager dans ce débat-là, il était perdu d'avance? Faut-il se dire au contraire que si le gouvernement accorde une réelle importance à sa population francophone et s'il croit vraiment aux valeurs fondamentales du Canada (le bilinguisme, par exemple), alors inclure le mot *Bienvenue* devrait apparaître comme un geste normal?

Mais le gouvernement a dit non sans mettre ses gants blancs et la SFM a reçu comme une gifle cette fin de non-recevoir. Tout ça alors que vient juste de se terminer, à Saint-Boniface, un colloque sur l'avenir du Canada où il apparaissait clairement que de nombreux gestes de bonne volonté seront nécessaires pour réconcilier les deux solitudes de ce pays. Le gouvernement conservateur y était d'ailleurs représenté par un député, qui a proposé que tous les élus du Canada rencontrent leurs commettants dans des assemblées constituantes, sans partisanerie politique, pour trouver des solutions au problème canadien.

Ce député-là a quand même voté, comme tous les autres du caucus conservateur, contre une plaque bilingue. Un geste comme celui-là, tout simple, pas coûteux et facile à réaliser, aurait pourtant pu être de ceux qui aident à construire un nouveau Canada. Permettre aux deux langues officielles du pays de trouver une place plus juste, plus harmonieuse un peu partout au Canada, ça ne demande pas seulement des assemblées et des palabres. Ça demande des gestes concrets, posés par des gouvernements responsables portés par une vision généreuse de ce pays.

Cette vision-là sera absente tant qu'on entendra des Gary Filmon dire aux francophones: il n'y aura pas de *Bienvenue* sur la plaque parce qu'il n'y a pas d'anglais sur celle du Québec. Pendant ce temps-là, au Québec justement, Lucien Bouchard réussissait à faire inscrire au programme du Parti québécois une clause sur l'affichage bilingue!

Voilà une autre comparaison que Gary Filmon pourrait faire avec le Québec: aurait-il le cran, lui, de défendre devant son parti les droits des francophones du Manitoba? Il ne serait pas mieux apprécié que Lucien Bouchard ne l'a été par une faction des membres du PQ. Et pourtant le premier ministre du Québec a clairement indiqué quelles étaient ses convictions, en affirmant pas exemple qu'un Québec souverain ou non n'aliènerait pas les droits des anglophones.

La SFM a raison d'être choquée par l'attitude d'un gouvernement qui fait valoir la présence d'une main-d'œuvre bilingue pour attirer des entreprises, mais qui cache ensuite sa minorité linguistique sous le tapis comme si la présence francophone allait provoquer des hécatombes. Ce n'est pas seulement aux entreprises de l'extérieur du Manitoba qu'il faut dire que la présence des francophones est une bonne chose. Il faut aussi le rappeler aux Manitobains eux-mêmes.

Un mot sur Laurent

Dans toute cette histoire, il faut aussi saluer la ténacité de Laurent Gagnon, qui ne se tient pas pour battu. On n'a pas besoin du gouvernement pour mettre du français sur les plaques, lance ce militant de longue date. Et d'une certaine façon, il a raison: de tout temps des francophones du Manitoba ont su maintenir leur culture et leur langue malgré les avaries de l'histoire. Des Laurent Gagnon, il en faudrait d'autres. Car le silence des francophones qui se contentent des services en anglais parce qu'ils ne veulent pas déranger et que de toute façon, ils sont bilingues, ce silence-là devient parfois de la complicité. D'un côté, on dit à la SFM de protester davantage auprès de MTS ou du gouvernement pour des services en français, mais de l'autre, personne ou presque n'a appelé MTS pour se plaindre, selon les empoyés de cette société... Si les Laurent Gagnon étaient plus nombreux, parions que Gary Filmon changerait de chanson.

Sylviane LANTHIER





Lettre

Une réaction de l'Alberta

Madame Patricia Courcelles
Présidente
Société franco-manitobaine

Madame Courcelles,

Je viens de prendre connaissance de vos commentaires relatifs au Ce Soir, qui ont paru dans *La Liberté* (du 22 au 28 novembre 1996, vol. 83 N° 32).

Permettez-moi de corriger vos impressions quant aux options proposées par M. Lionel Bonneville, directeur de la télévision française de la SRC dans l'Ouest.

Tout d'abord, je peux vous affirmer que, contrairement à ce que vous affirmez, les gens de l'Alberta comprennent très bien le modèle d'une heure qui est proposé. Ils ont les connaissances mathématiques de base pour comprendre que quatre fois une demi-heure (ce qui existe présentement, c'est-à-dire une demi-heure par province), ça ne fait pas une heure.

Les Franco-Albertains comprennent très bien qu'un bulletin d'une heure, centralisé à Winnipeg, cela se traduit par une perte de l'identité régionale de l'information pour l'Alberta, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique.

Ils comprennent, par contre, que cela signifie une production accrue pour Winnipeg.

Il est déplorable que vous, Madame Courcelles, ne compreniez pas que dans le dossier des compressions à la SRC dans l'Ouest, la solidarité est essentielle à la survie de nos services.

Je suis attristé de lire que le directeur de votre association, M. Daniel Boucher, affirme que l'appui de la SFM au bulletin d'une heure soit un "risque dont on peut sortir gagnant". Un des principes moteurs de la politique est de diviser pour régner. En appuyant la formule d'un Ce Soir d'une heure, au détriment des autres francophones de l'Ouest, vous jouez le jeu des politiciens et vous trahissez l'idéal d'une francophonie canadienne solidaire. Et si vous en sortez gagnants, comme vous le dites, posez-vous la question:

Pour combien de temps encore?...

François Pageau
Directeur
Le Franco
Edmonton, Alberta

Comité conjoint de *l'Entente Canada-communauté franco-manitobaine*

La date limite pour la soumission de demandes de financement régulier et projets dans le cadre de l'Entente Canada-communauté franco-manitobaine est

le vendredi 20 décembre 1996

Pour recevoir de plus amples renseignements, veuillez contacter Madame Diane Dorge au (204) 984-4875.

Veuillez remettre les formules de demandes à l'adresse suivante AVANT le 20 décembre 1996:

Comité conjoint de
l'Entente Canada-communauté franco-manitobaine
Case postale 6
208, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4



Les compressions à CKSB

Cinq personnes perdent leur emploi

Les employés de la radio française de la Société Radio-Canada (SRC) à Winnipeg savent maintenant à quoi s'en tenir. Leur patron, René Fontaine, a récement annoncé les postes qui seront abolis à la suite de la dernière vague de compressions budgétaires.

CKSB, explique René Fontaine, perd le financement ponctuel qui permettait d'affecter un journaliste à la contribution au réseau et de produire l'émission d'affaires publiques Hebdo Ouest (qui reste en ondes jusqu'en juin). En outre, un poste de journaliste ainsi que deux postes de réalisateurs sont abolis. L'abolition d'un poste de technicien, rendue nécessaire en raison de la nouvelle technologie numérique, était déjà connue depuis l'été dernier.

François Parizeau (à la contribution réseau) et l'animateur d'Hebdo Ouest, Jean-Pierre Allard, réintégreront donc la salle des nouvelles à titre de journalistes, où ils travailleront en compagnie de Marc Roberge. Caroline Larose, Violaine Gagnon et Pascal Gagné perdront leur emploi d'ici la fin de juin. Les employés en seront officiellement notifiés le 4 décembre, mais ils ont déjà été mis au courant.

Les réalisateurs Joëlle Savard et Léo Dufault voient également leur poste aboli. En revanche, CKSB affichera bientôt deux nouveaux postes, en prévision de la nouvelle émission de fin d'après-midi qui devrait entrer en ondes cet été. Rappelons que CKSB a hérité du rôle de «tête de pont» des radios de l'Ouest à la suite des compressions. Son budget a été réduit dans une moins grande proportion que les autres stations, mais elle doit offrir une programmation interrégionale.

L'Heure de pointe sera donc modifiée dès cet été pour satisfaire à ces exigences. Cela nécessitera l'embauche de deux personnes pour combler le poste de recherchiste et le poste combiné de réalisateur associé et technicien à la mise en ondes.

L'émission interrégionale de l'après-midi représente un défi au plan du contenu, admet René Fontaine, notamment en raison des fuseaux horaires. «Toutes les provinces ne vont pas s'y greffer à la même heure et pour la même période de temps, précise-t-il. Créer une émission qui va satisfaire les besoins de tout le monde, ce n'est pas évident, mais je crois que nous avons trouvé une formule qui nous permettra d'y arriver.» Les trois heures de l'émission, explique-t-il, ont été divisées en six modules d'une demi-heure chacun qui seront «adaptables et interchangeables». Il se peut également que certains modules restent strictement régionaux.

L'émission Chute libre diffusée le dimanche matin sera elle aussi interrégionale, «mais on ne sait pas encore de façon définitive quelles régions vont s'y greffer», dit René Fontaine.

La nouvelle technologie numérique qui sera bientôt à la disposition des stations facilite ce travail d'interrégionalisation, dit-il. «Pendant qu'on joue trois chansons dans une région, dit-il, on peut facilement dire la météo dans une quatrième. Une des chaînes de radio les plus populaires en Grèce est produite à partir de Paris! L'environnement médiatique de la radio est en train de changer radicalement.»

La technologie numérique facilitera également le travail des journalistes, qui pourront désormais construire tout leur topo à partir de leur ordinateur, qui va numériser les voix. Donc, plus besoin de passer du temps en studio. «C'est pour ça qu'on a un technicien en moins.»

Malgré cette réduction de personnel –la station passe de 22 à 19 personnes –, René Fontaine indique que CKSB a toujours sur la table des projets qui pourraient donner du travail aux personnes mises à pied.

«On a en réserve des projets spéciaux comme Les Contes du monde ou Figure de proue. D'ailleurs, on attend d'ici un mois ou deux la confirmation pour un projet, et on en a d'autres en gestation. Donc, on redouble d'efforts malgré les compressions. Les gens qu'on doit laisser aller sont des gens d'expérience et on veut chercher à profiter de leurs compétences. Pour ça, on doit aussi trouver des partenaires comme le ministère de l'Éducation, le Centre culturel ou le Festival du Voyageur.»

Sylviane LANTHIER

Six policiers francophones honorés

Un bon jour pour la police

Le 23 septembre 1995, Denis Fontaine circule sur la rue Goulet lorsqu'il aperçoit une automobiliste obstruant la circulation dans le stationnement du magasin Extra Foods. S'approchant de la femme, il réalise qu'elle n'est pas en état de conduire et lui retire les clefs de la voiture. Un homme armé d'un couteau sort alors du magasin. Il vient de commettre un vol à l'étalage. Hors service, le constable Denis Fontaine procède tout de même à l'arrestation de l'individu qui, comme on le découvrira plus tard, était de connivence avec la conductrice.

Le courage et le dévouement de Denis Fontaine lui ont valu de recevoir une médaille de bravoure du Service de police de Winnipeg lors de la sixième édition de la cérémonie de remise de prix qui s'est tenue le 15 novembre. Cette distinction a également été attribuée au sergent détective James Pelland et au constable Richard Morin.



photo: Anie Cloutier

Le constable Claude Labossière du Service de ressources humaines: vingt ans de loyaux services.

James Pelland a sauvé la vie d'un ami qui venait de subir une crise cardiaque en pratiquant la réanimation cardio-vasculaire jusqu'à l'arrivée de l'ambulance. Richard Morin, accompagné de cinq collègues, a quant à lui pénétré dans une maison en feu afin de localiser les occupants.

En tout, six francophones ont été honorés. Les trois autres sont: l'inspecteur Paul Lamotte du service de ressources humaines et le constable Claude Labossière du service de relations communautaires au bureau du centre-ville, qui ont reçu une médaille pour leurs 20 ans de service exemplaire au sein des forces policières. Le constable Denis Robert du poste de Saint-Boniface a, quant à lui, reçu la barrette pour 30 ans de services exemplaires.

Le constable Morin, le sergent détective Pelland et le constable Fontaine n'ont pas pu assister à la cérémonie du 15 novembre. Leur médaille de bravoure leur sera remise en mai 1997.

Anie CLOUTIER

SAINT-MALO

La Nativité en chansons

Il ne faut pas toujours payer très cher pour les bonnes choses. À preuve, le club La Berceuse de Saint-Malo présentera gratuitement un mini-concert de Noël le 8 décembre à 19 h 30 au Chalet Malouin.

Le spectacle rassemble les membres de la chorale des aînés Domisol de Saint-Malo, de la chorale de la paroisse et de la chorale des jeunes. «Les jeunes chanteurs, âgés de 6 à 8 ans, seront habillés en bergers, précise l'organisatrice Annette Goulet. On aura aussi une scène de la Nativité.»

Le concert sera suivi d'un goûter offert gratuitement par le club.

Renseignements: 347-5420.

A. C.

Étudiants en informatique de gestion

Le CUSB a le programme qu'il vous faut

Les jeunes francophones qui veulent étudier l'informatique de gestion n'auront bientôt plus à s'expatrier ou à se tourner vers des écoles anglophones pour le faire. Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) offrira en effet un nouveau programme de formation d'une durée de deux ans à compter de septembre 1997.

La directrice de l'École technique et professionnelle (ÉTP) du CUSB, Raymonde Gagné, explique qu'on prévoit accueillir au moins une quinzaine de nouveaux étudiants chaque année. Élaboré à partir d'études démontrant les besoins des entreprises dans ce domaine, le programme de l'ÉTP vise à offrir une formation qui débouchera sur des emplois pour les finissants. «Nous avons sondé des employeurs pour savoir s'ils embaucheraient des finissants d'un tel programme, explique Raymonde Gagné, et la réponse était positive. Les recherches démontrent elles aussi qu'il y a un manque à combler dans ce domaine.»

Une subvention de 105 000 $ du fonds pour les Initiatives stratégiques en éducation postsecondaire permet à l'ÉTP de mettre le programme en place d'ici la fin de la présente année scolaire, en vue d'accueillir les premiers étudiants dès septembre.

La formation comprend des stages en entreprises – francophones en priorité – et met l'accent sur «l'analyse et la conception de systèmes, l'installation et la gestion de systèmes, l'administration de projets informatiques et la consultation». L'étudiant, précise-t-elle, en sortira «avec une formation spécialisée en informatique de gestion et des connaissances plus générales reliées à la comptabilité, la gestion et les communications».

L'ÉTP embauchera d'ici la fin de mars le personnel nécessaire. Renseignements et inscriptions au programme: 233-0210.

Sylviane LANTHIER

Pour les écoles

Théâtre et identité

Les animatrices et comédiennes Natalie Labossière et Carole Freynet-Gagné proposent à la clientèle scolaire un spectacle de théâtre sur le thème de l'identité culturelle.

«Nous faisons du théâtre-forum, explique Carole Freynet-Gagné. Nous jouons une pièce en interrompant l'histoire à des moments stratégiques, et nous demandons ensuite aux jeunes de remplacer un des personnages et de rejouer la scène en corrigeant ce qui d'après eux ne va pas.»

L'histoire proposée par les deux comédiennes est celle de deux jeunes filles qui vivent de façon différente le fait d'être francophones. «La première est très convaincue face au français tandis que son amie est plus anglicisée, explique-t-elle. La première manque d'estime de soi; elle se laisse influencer et a du mal à résister à la pression sociale.»

Les jeunes spectateurs seront-ils d'accord avec les choix du personnage? Comment croient-ils qu'elle devrait réagir? Avec la formule du théâtre-forum, les jeunes ont la possibilité de discuter et de livrer leurs opinions. «Nous posons le problème, explique Carole Freynet-Gagné, mais nous ne donnons pas la solution.»

Leur tournée scolaire, qui commence le 10 décembre, se poursuivra en janvier. Les écoles intéressées peuvent les contacter aux numéros de téléphone suivants: Natalie au 237-4129 et Carole au 257-1407.

S. L.

Les étudiants du collège Louis-Riel

Sur les pas des parents

Le 27 novembre dernier, 325 étudiants de la 7e à la 10e année du collège Louis-Riel (CLR) ont suivi pas à pas un adulte au travail. L'activité *Invitons les jeunes au travail* à laquelle ils participaient leur a donné la chance de jeter un coup d'œil sur le monde du travail tout en renforçant les liens entre les parents, les élèves et la communauté.

Le Service d'orientation du CLR, propose aux jeunes de la 7e à la 12e année des activités pour qu'ils comprennent et apprécient mieux les défis auxquels les travailleuses et les professionnels sont confrontés sur leur lieu de travail.

Selon la coordonnatrice du projet, Hélène Clément, il faut conscientiser davantage les jeunes . «Avec ce programme les jeunes peuvent découvrir, de façon pratique, les liens entre leur formation et leur avenir, explique-t-elle. Notre démarche ne dure qu'une journée mais par la suite les étudiants peuvent y réfléchir et faire leur recherche.»

Les étudiants de la 11e et de la 12e année assisteront en mars et en décembre à des conférences intitulées *Préparons l'avenir.* «Ces conférences permettrons de les éclairer face à leur avenir, explique Hélène Clément. Ce n'est pas facile de faire un choix de carrière à 17 ans. Nous voulons que les jeunes explorent plusieurs domaines avant de prendre une décision.»

Ces initiatives qui existent déjà dans plusieurs écoles secondaires au pays, permettent aux étudiants de sortir du cadre scolaire et de se familiariser directement au marché du travail.

Parmi les ateliers offerts pour les jeunes, on traitera de santé et de bien-être mental, d'entreprenariat, de voyages-échanges, ainsi que des attentes et des exigences du marché du travail.

«Si au cours de ces journées, les jeunes comprennent qu'ils ont personnellement un rôle à jouer, nous aurons atteint nos objectifs», estime Hélène Clément.

Marc-Éric BOUCHARD

PUBLI-REPORTAGE

Un rayon d'espoir dans notre communauté

Un rayon d'espoir dans notre communauté, voilà le thème de la campagne de la Fondation de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface. Ce thème traduit à merveille la relation qu'entretient l'Hôpital avec notre communauté. C'est une relation à laquelle nous accordons beaucoup d'importance ici à l'Hôpital et au Centre de recherche et qui nous permet de jouer un rôle de chef de file à Winnipeg, au Manitoba et dans le nord-ouest de l'Ontario. C'est une position unique et enviable... rendue possible grâce au soutien de nos donateurs, dont vous faites partie. Permettez-moi de vous remercier de votre générosité au cours des dernières années.

Au cours de cette année, grâce à votre aide, nous avons pu fournir des fonds très appréciés à des chercheurs spécialisés dans les maladies cardiaques et au personnel du laboratoire de cathétérisme cardiaque.

Le Dr P.K. Cheung et le Dr P. Zahradka entreprennent un projet de recherche qui trouvera des applications immédiates chez les patients cardiaques. Ils se pencheront sur les causes de la «resténose», ou rétrécissement récurrent des artères coronaires bouchées. Grâce à ce projet, on pourrait éliminer les angioplasties à répétition chez de nombreux patients.

La Fondation a également donné 35 000 $ au laboratoire de cathétérisme cardiaque pour lui permettre d'améliorer ses systèmes informatiques et d'utiliser un programme spécial de collecte de données. Ce programme l'aidera à recueillir de l'information lors d'interventions chirurgicales. Grâce à cette nouvelle technologie, le personnel de l'Hôpital sera mieux en mesure de faire correspondre une foule de données entre elles et d'appliquer des normes de rendement rigoureuses.

De nombreuses personnes méritent nos félicitations pour ce qu'elles ont fait à l'Hôpital et au Centre de recherche. Mais un groupe particulier, celui des Soeurs Grises, se distingue entre tous, car ce sont elles qui ont fondé l'Hôpital il y a 125 ans et qui en ont fait un centre d'excellence de réputation internationale. Aujourd'hui, leur engagement envers les malades et les démunis de notre société demeure notre principe directeur.



Malgré les changements proposés par le gouvernement au système de santé, les Soeurs Grises sont plus que jamais déterminées à faire de la communauté le point de mire de l'Hôpital et de la recherche.

En 25 ans, nous en avons fait du chemin. Mais ce n'est pas le moment de se reposer sur ses lauriers quand on pense à tous les défis qui nous attendent au cours des prochaines années. En tant que présidente du conseil, je vous invite à unir vos efforts à ceux de notre équipe.

Vos dons aideront à financer des travaux de recherche qui visent à rendre les traitements destinés aux patients accessibles et moins stressants. Nous voulons atteindre ce but... pour nos parents, pour nos enfants... et, un jour, pour nous-mêmes.

Nos réalisations ne seraient pas possibles sans le soutien financier examplaire de personnes comme vous. S'il vous plaît rayonnez et appuyez la Fondation de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface.

Meilleurs vœux à l'occasion des Fêtes!

Mme Lee Meagher
Présidente
Conseil d'administration



Fondation de recherche de l'Hôpital général
Saint-Boniface

Répondez dès maintenant à notre appel

409, avenue Taché, Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6 (204) 237-2067

Vous trouverez sous pli mon don de

_____ $ ❑ 35 $ ❑ 50 $ ❑ 100 $ ❑ 500 $ ❑ 1 000 $

pour aider à faire progresser la recherche médicale et à fournir aux malades des soins encore meilleurs.

Je préfère verser mon don au moyen de : ❑ **Visa** ❑ **MasterCard**

MON NUMÉRO DE CARTE EST

LA DATE D'EXPIRATION EST LE

Prière d'établir mon reçu aux fins d'impôts au nom de :

M. ❑ Mme ❑ Mlle ❑ Mde ❑ M. & Mme ❑

NOM (PRIÈRE D'ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES)

RUE

VILLE PROVINCE

CODE POSTAL TÉLÉPHONE

Les personnes qui donnent 1000 $ ou plus verront leur nom apparaître au tableau d'honneur comme bienfaiteur. Les personnes qui versent 100 $ ou plus seront inscrites comme commanditaires, et celles qui versent moins de 100 $ seront inscrites comme donateurs.

Enregistrement d'organisme de bienfaisance n° 0389296-13. Nous enverrons rapidement un reçu aux fins d'impôt pour tous les dons de plus de 10 $.

Des accords de coopération en vue

Le CDÉM et le CUSB sont au Chili

Le recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) s'apprête à s'envoler pour le Chili le 1er décembre en compagnie de David Dandeneau, mais ce n'est pas pour des vacances! Paul Ruest passera la semaine prochaine à Concepción où il rencontrera ses homologues de quatre universités, dans l'espoir d'en revenir avec des accords de coopération.

«Nous aimerions faire deux choses, indique-t-il. D'abord nous entendre sur un accord de coopération avec des universités; ensuite rencontrer des étudiants de lycées français et leurs parents.»

Le recteur espère pouvoir en venir à des ententes qui permettraient aux élèves et enseignants du CUSB de suivre des cours au Chili pendant un semestre ou une année, tandis que le Collège accueillerait ici des Chiliens.

Quant aux lycées français, le recteur veut «tester la possibilité que des étudiants poursuivent leurs études universitaires en français au CUSB, dans un milieu où ils pourraient apprendre une troisième langue, l'anglais.» Le Collège, explique-t-il, mettrait alors en place un programme d'accueil fait sur mesure pour ces étudiants. «On les recevrait, on les placerait et on les mettrait dans une situation où ils apprendraient l'anglais, notamment en leur offrant des cours.»

Paul Ruest et Davie Dandeneau profitent également de la tenue d'une foire commerciale canadienne au Chili, alors que les deux pays cherchent à intensifier leurs liens commerciaux. «Je porte deux chapeaux, précise David Dandeneau, celui de directeur du développement au CUSB mais aussi celui de représentant du Conseil de développement économique du Manitoba (CDÉM) et de la Chambre de commerce francophone.»



David Dandeneau.



Archives La Liberté

Paul Ruest.

Le CDÉM, dit-il, a travaillé avec un consultant «qui a déjà identifié des gens d'affaires chiliens à la recherche de partenaires canadiens». David Dandeneau rencontrera en particulier des associations de manufacturiers, des entrepreneurs dans le domaine de la construction ainsi que des corporations de développement économique. «Il y a un boum dans la construction domiciliaire au Chili, mais il y a une pénurie de matériel», mentionne-t-il en précisant que des entreprises comme Dominion Windows pourraient peut-être y trouver des occasions d'affaires.

«Mon rôle, c'est d'apporter de l'information aux Chiliens et de revenir avec des informations pour les Manitobains, dit-il, et de voir si on peut mettre en contact des entrepreneurs.» Ce voyage d'affaires, espère-t-il, sera le premier d'une série pour les entrepreneurs francophones.

Sylviane LANTHIER

Ouverture prochaine d'un «centre éducatique»?

Le CUSB mise sur l'informatique

«Nous avons inventé un nouveau terme!», lance le recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Paul Ruest. Le CUSB espère en effet ouvrir bientôt un «centre éducatique», «qui va faire de l'information et de la formation en utilisant l'informatique».

Le CUSB a déposé une demande d'aide financière au fonds des Initiatives stratégiques en éducation postsecondaire et Paul Ruest a bon espoir d'obtenir le financement nécessaire à l'ouverture du centre éducatique: «Ils sont très intéressés par le projet», dit-il.

«Ce serait un centre spécialisé dans l'enseignement, l'apprentissage, la formation par la voie des nouvelles technologies», explique le recteur, qui précise que le centre aurait plusieurs fonctions: appuyer les professeurs du CUSB ainsi que les enseignants des écoles primaires et secondaires qui cherchent à utiliser les nouvelles technologies dans leurs cours; former les enseignants qui veulent offrir des cours sur Internet; développer des cours d'auto-apprentissage modulaires; offrir des séances de formation en entreprise, par exemple au sujet des nouvelles technologies.

Bref, le CUSB veut se positionner pour être l'endroit où se tourner quand on veut en apprendre davantage sur le fonctionnement et les possibilités de l'Internet, entre autres. «Nous voulons répondre aux besoins de la communauté et des entreprises, indique le recteur. Avec le centre, les gens auraient un endroit où se tourner pour des services en français au Manitoba et le CUSB pourrait alors obtenir des contrats en formation.»

Le centre aurait aussi son utilité pour le CUSB lui-même, qui s'en servirait pour développer des cours à distance sur Internet, notamment pour sa clientèle adulte. «Nous desservons une clientèle dispersée sur un large territoire, rappelle Paul Ruest, et même regrouper les gens par petits nombres dans des salles de classes en région, c'est difficile.» Il explique que l'utilisation de la vidéo-conférence pour l'éducation à distance coûte cher. «Ça demande des caméras, une ligne téléphonique pour l'audio et cinq autres lignes pour l'image.» Les frais engagés en appels interurbains montent en flèche, tandis que l'Internet n'entraîne aucun coût à ce niveau. «L'Internet permet aussi une flexibilité temporelle et spatiale qui est importante pour les adultes», constate le recteur.

Piloté par les doyens des deux facultés du CUSB, André Fréchette et Roger Legal, par la directrice de l'Éducation permanente, Édith Pantel, par la directrice de l'École technique et professionnelle (ÉTP), Raymonde Gagné, et par le directeur du Centre d'informatique, Denis Bernardin, le centre éducatique pourrait ouvrir dès le printemps prochain si le CUSB obtient du financement.

La question du financement général du Collège reste d'ailleurs encore en suspens, après la mésaventure du dernier budget provincial. Rappelons que la Province, en déposant son budget, avait imposé au CUSB d'importantes compressions qui auraient eu pour résultat d'entraîner la fermeture de l'ÉTP. Des négociations entre les gouvernements provincial et fédéral ont par la suite permis de rétablir la situation, mais le recteur voudrait maintenant que les gouvernements s'engagent à assurer l'avenir à long terme du Collège.

«Nous avons développé un plan d'affaire sur le financement du Collège qui sera présenté prochainement à toutes les autorités, indique-t-il. C'est une façon logique de financer à long terme les universités. J'en ai déjà parlé à mes collègues des collèges communautaires hors Québec et le plan a été très bien accueilli.» Ce plan, dit-il, pourra être rendu public bientôt.

Sylviane LANTHIER

Les directeurs du Centre Récréatif de la Région de Saint-Pierre-Jolys Inc.

sont à la recherche d'un(e)

assistant(e) gérant(e)

Le (la) candidat(e) postulant pour ce poste doit:

- être bilingue;
- être capable de travailler à des heures flexibles;
- avoir des qualités interpersonnelles;
- avoir des intérêts dans l'administration et;
- être capable de travailler sous peu de surveillance.

Une bonne connaissance dans la menuiserie et la mécanique serait un atout.

L'entrée en fonction est prévue pour le début de janvier 1997.

Veuillez faire parvenir votre demande par écrit **avant le 10 décembre 1996** à:

M. Léon Morrissette
C.P. 311
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49

est à la recherche de personnel pour pourvoir les postes temporaires ci-desous :

☞ **École Lavallée**

- 70 % du temps – enseignant.e de musique du 6 janvier 1997 au 28 mars 1997.

☞ **Collège Louis-Riel**

- 100 % du temps – enseignant.e bibliothécaire du 1er février 1997 au 27 juin 1997.

Les personnes intéressées enverront leur demande **avant le 6 décembre 1996** au directeur du personnel :

Monsieur Alexis Bertrand, directeur du personnel
Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0

Téléphone : 878-9399 • Télécopieur : 878-9407

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu LÉO JOSEPH LAMBERT, du village de Saint-Malo, au Manitoba, «sandblaster».

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba), le ou avant le 10e jour de janvier 1997.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 22e jour de novembre 1996.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
DENIS LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

Offres d'emploi en informatique

Agriculture et agro-alimentaire Canada

Winnipeg (Manitoba)

Administratrice ou administrateur de réseau local

Réf. S-96-51-AGR-R71794-5131(W5F)

Vous vous assurerez que les environnements de réseau local fonctionnent de façon efficace et que tous les éléments de la technologie de réseau local sont mis en place et intégrés en vue de réaliser les objectifs prédéterminés. Vous toucherez un salaire annuel variant entre **24 060 $** et **40 497 $**.

Vous avez de l'expérience dans le soutien d'un environnement réseau Windows-Novell, la mise en œuvre de Windows, l'appui à des environnements de réseau de production et le maintien de standards de réseau.

Analyste de soutien aux applications

Réf. S-96-51-AGR-R71791-5131(W5F)

Vous développerez et mettrez en place des systèmes informatiques pour soutenir l'application des systèmes d'information. En outre, vous analyserez et interpréterez les caractéristiques techniques et les codes des systèmes, en plus d'établir la documentation relative aux programmes informatiques nécessaires. Vous toucherez un salaire annuel variant entre **40 816 $** et **48 157 $**.

Votre expérience actuelle comprend l'élaboration des éléments répondant aux besoins des utilisateurs et la mise en œuvre de systèmes dans un environnement client-serveur. Vous devez aussi connaître la technologie des bases de données en ce qui a trait aux systèmes en ligne et autonomes dans un environnement client-serveur, de même que la programmation d'applications de gestion en Sybase, Powerbuilder et SQL.

Administratrice ou administrateur de base de données

Réf. S-96-51-AGR-R71793-5131(W5F)

Vous concevrez, gérerez, surveillerez et entretiendrez les environnements centraux de bases de données du ministère. Ce qui vous amènera à offrir un soutien technique en matière de base de données et de logiciels connexes, à mettre en place un service de sécurité afin de protéger les données du ministère de toute destruction et de tout accès non autorisés et à convertir les demandes d'information conceptuelles en structures concrètes de base de données. Vous toucherez un salaire annuel variant entre **40 816 $** et **48 157 $**.

Votre expérience comprend l'utilisation du serveur Sybase SQL et de Powerbuilder, IBM AIX dans un environnement RS/6000 ainsi que de systèmes client-serveur dans un environnement Novell, de même que la conception et l'entretien de bases de données relationnelles.

Gestionnaire de systèmes

Réf. S-96-51-AGR-R71792-5131(W5F)

Vous surveillerez et entretiendrez l'environnement de gestion de l'ensemble des systèmes. Vos principales tâches consisteront notamment à offrir un soutien technique au serveur central et aux logiciels connexes ainsi qu'un service de sécurité afin de protéger les serveurs centraux du ministère de toute destruction et de tout accès non autorisés. Vous toucherez un salaire annuel variant entre **40 816 $** et **48 157 $**.

Vous avez de l'expérience dans l'utilisation de IBM AIX dans l'environnement RS/6000, de HP OpenView pour l'accomplissement de fonctions de gestion de systèmes ainsi que de systèmes client-serveur dans un environnement Novell.

Pour plus d'information, dont une description complète des qualifications de ces postes, composez le numéro de la ligne **1-2-3 ACCÈS** indiqué plus bas.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ d'ici le **6 décembre 1996**, en indiquant le numéro de référence approprié, à la **Direction générale des programmes de dotation, Région du Centre des Prairies, 344, rue Edmonton, pièce 100, Winnipeg (Manitoba) R3B 2L4.** Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi. This information is available in English.



Offert par les gouvernements du Canada et du Manitoba ainsi que par la Ville de Winnipeg, **1-2-3 ACCÈS** est un service qui donne rapidement et facilement accès à de l'information sur l'emploi, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

TÉLÉPHONE : 984-4636 **ATME : 983-6066**

Pour en savoir plus long sur d'autres emplois dans notre région, visitez notre site Web à : http://www.psc-cfp.gc.ca



Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Canada



La Commission canadienne du blé

Vérificateur Interne

Sous l'autorité du directeur, Vérification interne, le titulaire sera chargé d'assurer la conduite de vérifications générales, financières et opérationelles au sein de l'organisation.

QUALITÉS REQUISES

Le candidat retenu sera une personne fortement motivée, possédant des compétences reconnues en relations interpersonnelles, en communication et en analyse. Les candidats doivent détenir un diplôme universitaire en comptabilité et posséder une expérience d'au moins trois ans dans le domaine de la vérification. Une préférence sera accordée aux personnes détenant la certification officielle de compatable agréé. La capacité d'effectuer la vérification de systèmes d'information constituera un atout. L'anglais est la langue de travail.

La Commission canadienne du blé offre des salaires concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux ainsi que d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont priées de présenter leur candidature par écrit, en prenant soin de joindre leur curriculum vitae, d'indiquer leurs attentes salariales et de fournir des références, au plus tard le vendredi 13 décembre 1996, à l'adresse suivante :

Direction des ressources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816, succursale Main
Winnipeg (Manitoba) R3C 2P5
ou, par courrier électronique, à l'adresse suivante :
charlin_mcfee@cwb.ca

Monteurs de lignes stagiaires : une possibilité de carrière



MANITOBA HYDRO, SOCIÉTÉ DE LA COURONNE PROVINCIALE ET FOURNISSEUR PRINCIPAL D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE, EST À LA RECHERCHE DE PERSONNES QUALIFIÉES POUR DES POSTES DE MONTEURS DE LIGNES STAGIAIRES PRÉVUS POUR 1997.

Lieu de travail : Des régions partout au Manitoba.

Sous la supervision directe du chef d'équipe, du responsable du district ou du monteur de lignes compagnon, les titulaires recevront une formation progressive pour obtenir le statut de compagnon. Durant la période d'apprentissage, les stagiaires devront travailler, en rotation, dans différentes régions de la province. Tous les stagiaires doivent prendre part à l'apprentissage sur place; des cours donnés en classe approfondiront leurs connaissances dans les domaines de la construction et de l'entretien des centrales présentes et futures.

Qualifications :

Les candidats doivent :

- Posséder au minimum les sujets académiques suivants : Mathématiques 30S ou 200; Sciences physiques 30G, 30F ou 201; et Anglais 30G, 30F ou 201; ou les qualifications académiques équivalentes qui pourraient être validées par le Ministère de l'Éducation;
- Un permis de conduire valide du Manitoba (classe 5);
- Passer avec succès (avant l'embauche) un examen médical arrangé par Manitoba Hydro;
- Pouvoir travailler sur des poteaux et des pylônes de 9 à 36,5 mètres de haut;
- Aimer travailler à l'extérieur, par tous les temps, qu'il fasse beau ou qu'il fasse extrêmement mauvais;
- Être prêts à beaucoup voyager dans toute la province;
- Être prêts à travailler sur des lignes électriques sous tension (500 kV maximum);
- Être prêts à occuper un emploi qui demande beaucoup d'efforts physiques.
- La capacité de communiquer en français serait un atout.

TOUS LES CANDIDATS, AFIN DE SE QUALIFIER POUR LE POSTE DE MONTEUR DE LIGNES STAGIAIRE, DEVRONT COMPLÉTER AVEC SUCCÈS UNE ÉVALUATION DES APTITUDES ET UN PROGRAMME D'ORIENTATION TECHNIQUE DE DEUX JOURS, SOUS LES AUSPICES DE MANITOBA HYDRO.

Tarif horaire initial pour monteur de lignes stagiaire : 10,33 $ / l'heure

Les candidats intéressés doivent postuler en mentionnant le numéro de compétition suivant : No 96/0766LL, d'ici le 13 décembre 1996, en écrivant à : Manitoba Hydro, Service d'emploi et de placement, C.P. 815 Winnipeg (Manitoba) R3C 2P4.

Remarque : Les candidats doivent fournir un dossier de notes de scolarité du niveau secondaire.

***Le masculin est employé sans discrimination**

souscrit à la politique d'égalité de l'emploi

Râcler les villes et les champs

L'hiver, saison infernale? Pas partout! Si chaque tempête de neige occasionne des maux de tête financiers à la Ville de Winnipeg (surtout en fin d'année), en campagne on accueille les blizzards avec sérénité.

Après onze mois d'opérations, il reste 3 500 $ dans le budget que le village de Sainte-Anne-des-Chênes consacre au déneigement pour le déblaiement et l'entretien des routes et des trottoirs. L'enveloppe de départ était de 12 000 $, et l'administrateur du village, Guy Lévesque, croit qu'il terminera l'année avec un léger surplus.

«Même si le mois de décembre est propice à de plus nombreuses précipitations, nous respecterons notre budget, déclare-t-il. Depuis quelques années, nous équilibrons nos budgets et les contractants font du bon travail.»

Selon Guy Lévesque, le budget pour le déblaiement a augmenté de 50 % depuis les cinq dernières années. «Considérant le plus grand nombre de précipitations, notre budget est passé de 6 000 $ à 12 000 $. On a dû s'ajuster, mais depuis ce temps nous respectons nos prévisions», précise-t-il.

Même son de cloche du côté du village de Sainte-Rose-du-Lac, qui prévoit un budget de 13 000 $ pour le déblaiement et l'entretien des routes. «Le budget est serré, mais nous réussissons à l'équilibrer», lance l'administratrice du village Marlene Bouchard.

Selon elle, il est difficile de comprendre pourquoi il y a autant de précipitations depuis les derniers hivers. «En 1993, notre budget pour le déblaiement et l'entretien des routes étaient de seulement 3 000 $. Mais nous avons dû y apporter des modifications», indique-t-elle.

À Saint-Claude, la facture pour le déblaiement et l'entretien des routes s'élève à 30 000 $ par an. Ici aussi, le conseil du village a augmenté ses provisions ces dernières années pour faire face aux hivers plus rudes et plus enneigés. L'administratrice, Simone Dupasquier, explique que le village assume l'entière responsabilité pour le déblaiement et l'entretien des routes. «Nos employés passent la charrue et pour faciliter la vie des personnes agées un tracteur enlève la neige le long des rues. Nous voulons offrir les meilleurs services possibles pour satisfaire nos citoyens», indique-t-elle.


Archives La Liberté

Ah! que la neige a neigé...

Pour le village de Saint-Léon, la situation est différente. «Nous prévoyons 3 000 $ pour le déblaiement et l'entretien des routes, affirme le président du conseil du village, Adrien Caillier. «Nous embauchons un employé pour le déblaiement et l'entretien des rues. Pour ce qui est de l'entretien des trottoirs, les gens doivent le faire eux-même», dit-il.

Selon Adrien Caillier, le budget demeure assez stable. «Depuis près de cinq ans, nous allouons le même montant pour l'entretien des rues et nous terminons chaque année avec un léger surplus.»

Le préfet de la Municipalité rurale de Cartier, Joe Legault croit qu'il est plus facile pour des petites municipalités de bien gérer leurs budgets de déblaiement et d'entretien des routes. «Elles ont des plus petits budgets à gérer et lorsqu'il y a beaucoup de précipitations, elles peuvent compter sur les fermiers», dit-il.

Joe Legault estime que les villages sont capables de réagir plus rapidement que les grandes villes dans des cas de tempêtes. «Les principales routes sont entretenues par la Province. Pour ce qui est des rangs des villages et des chemins secondaires, les villages et les agriculteurs sont équipés de tracteurs et de charrues capables de bien faire le travail.»

Marc-Éric BOUCHARD

D'un jour à l'autre, la Ville de Winnipeg aura épuisé son budget de déneigement, confirme le responsable des communications pour le département des Ponts, chaussées et transport, Bob McDonald.

Au budget de 12 millions $ alloués pour 1996, la Ville a déjà injecté cinq millions $ supplémentaires pour couvrir les frais de déneigement jusqu'en décembre. «Les météorologues nous disent que le Manitoba a reçu 337 % de son taux de précipitations normales pour ce temps de l'année, continue Bob McDonald. Notre moyenne à Winnipeg est de 114 centimètres par hiver. Or, nous avons déjà reçu 60 centimètres de précipitations depuis septembre. Pas étonnant que nous n'ayons plus que 500 000 $ dans nos coffres!.»

En effet, rappelle-t-il, la tempête qui s'est abattue sur le sud du Manitoba les 16 et 17 novembre a, à elle seule, coûté plus de trois millions $ en frais de déneigement. En 1995, souligne Bob McDonald, la Ville a dépassé son budget de déneigement de plus de huit millions $ portant le total des dépenses à 20,4 millions $.

«Nous avons remarqué une hausse des précipitations ces trois dernières années, indique-t-il. Mais trois ans, ce n'est pas assez pour dire que nous entrons dans un cycle à fortes précipitations et que nous devrions augmenter le budget de déneigement de la Ville où investir dans l'achat d'équipements dont nous ne nous servirons pas pendant l'été.»

La Ville de Winnipeg est propriétaire de plus de 135 pièces tels des camions, des souffleuses, des épandeuses, des niveleuses et autre équipement de déneigement. En temps de crise, elle loue au secteur privé, à un taux horaire, environ 160 pièces d'équipement.

La Ville, explique Bob McDonald, se base sur deux critères pour déblayer un secteur de la ville: l'importance de l'artère et la quantité de précipitation. «Notre première priorité sont les artères principales (comme Portage, Pembina et Main). Ces artères sont déblayées dans les 36 heures suivant une chute de neige de 3 cm. Ensuite viennent les routes empruntées par les autobus publics, les voies secondaires (comme Des Meurons), les allées et les ruelles qui sont déblayées dans les 36 heures suivant une précipitation d'au moins 5 cm. Les rues résidentielles sont notre troisième priorité. Elles sont déblayées dans les cinq jours ouvrables suivant une chute de neige de 15 cm.» Il ajoute qu'avant chaque déblaiement, une inspection visuelle des conditions des routes est obligatoire.

Sept secteurs de Winnipeg sont sous la responsabilité de contractants. «Ils sont responsables pour les rues mais non pour les trottoirs et doivent répondre aux mêmes exigences et aux mêmes délais que les employés de la Ville», signale-t-il. Les contrats sont accordés par soumission et la rémunération est calculée selon le kilométrage, multiplié par le nombre de voies et par l'accumulation de neige. «Les autres secteurs, qui représentent 55 % de la ville, sont déblayés par les équipements et les employés de la Ville auxquels s'ajoutent les équipements loués au secteur privé», ajoute-t-il.

La direction tente de limiter au maximum le nombres d'heures supplémentaires que doivent travailler les préposés au déneigement. «Si on n'a pas le choix, les premières deux heures sont payées à temps et demi, ensuite on passe au temps double.»

Anie CLOUTIER

Les impressions de Jean-Guy Roy entre 1963 et 1996

Que sont les Franco-Manitobains devenus?

«Il y a 20 ans, Pauline Boutal m'a dit: "Tu entends partout que les Franco-Manitobains sont en voie de disparition. Ne t'en fais pas. Il y aura encore des francophones ici dans 20 ans"», se souvient le comédien Jean-Guy Roy, qui incarne le rôle du président du Québec dans la pièce Québec/Canada 2000 présentée au Cercle Molière jusqu'au 7 décembre. «Et moi je dis qu'il y en aura encore dans 20 ans», ajoute-t-il.

Jean-Guy Roy n'en est pas à sa première visite en sol manitobain. Venu pour la première fois en 1963, il a vécu à Saint-Boniface entre 1971 et 1978 puis a participé à plusieurs productions du Cercle Molière dont *La Chaire* (1983), *Oscar* (1984), *Georges Dandin* (1985) et *Monsieur Fugue* (1988). Jean-Guy Roy a également pris part à l'écriture de la pièce *Frenchie* présentée en 1986.

«Ça m'écœure de voir les anglophones du Québec se plaindre ou d'entendre certains Québécois dire que les minorités francophones sont perdues d'avance et que ce n'est pas la peine de se soucier d'elles. Ce n'est pas surprenant qu'avec des attitudes comme celles-là, les Québécois soient mal reçus ici. Il y en a qui l'ont mérité. Moi, je me suis toujours senti chez moi, à l'aise et heureux ici. J'ai eu l'occasion de voyager à travers tout le pays et je sais comme ça peut être héroïque de vivre en français hors Québec. Il faut beaucoup de volonté pour survivre. Ce qui me déçoit, par contre, ce sont les gens qui gagnent leur vie grâce au français et qui pourtant élèvent leurs enfants en anglais. J'ai des amis qui font ça. Lorsque je les ai connus il y a 20 ans, jamais je n'aurais pensé qu'ils perdraient leur détermination et leur vigueur.»

En 30 ans, Jean-Guy Roy a été le témoin de plusieurs phénomènes de société qui ont marqué les Franco-Manitobains. «Je me souviens qu'en 1963, je pouvais faire toutes mes courses en français sur le boulevard Provencher. Je serais bien surpris de voir combien de commerçants parlent encore français aujourd'hui, lance-t-il. Je me souviens aussi qu'il y a 20 ans, ça se battait pour occuper la présidence de la Société franco-manitobaine et qu'aujourd'hui, on a de la difficulté à trouver un remplaçant pour Patricia Courcelles. Ça me rend très perplexe.»

Jean-Guy Roy pause également un jugement sévère sur les associations franco-manitobaines et les dirigeants politiques. «Il y a trop de luttes de pouvoir, trop de magouilles et de politicailleries et de conflits de personnalités. Ce sont des petits pouvoirs qui contrôlent les choses, qui s'arrachent le paquet et c'est là que la chicane "pogne". Il s'agit bien sûr d'une minorité, mais elle n'agit pas toujours avec sincérité. Ces gens qui sont dans les associations depuis trop longtemps sont devenus des fonctionnaires au service de l'argent du fédéral. Un autre fait qui me dérange c'est que la prétendue élite au pouvoir ne soutient pas les événements culturels. Elle ne fait que se regarder le nombril. Mais tout ça, ce n'est pas particulier au Manitoba. Partout où il y a de l'homme il y a de "l'hommerie".»

Cependant, insiste-t-il, «avec le vrai monde, c'est vraiment le "fun". Mais j'aimerais que ça soit aussi le "fun" en haut. Heureusement, il y a des jeunes avec du talent, de la volonté et beaucoup de ferveur, comme ceux avec qui je travaille dans la pièce, qui sont là pour prendre la place de ceux qui sont fatigués. Il ne faut pas attendre que les associations sauvent notre langue et notre culture. C'est à nous de faire les premiers pas, alors je ne peux pas désespérer. Seulement ces jeunes là sont de moins en moins nombreux et je me demande s'ils sont représentatifs de la majorité?»

Anie CLOUTIER

Prix Marius Benoist à Pauline Durand

25 ans de dévouement à la chorale des Intrépides

La pianiste originaire de La Salle, Pauline Durand, a reçu le prix Marius-Benoist pour sa grande contribution à l'épanouissement des chorales françaises au Manitoba. Ce prix décerné chaque année par la chorale des Intrépides, a voulu reconnaître les 15 années pendant lesquelles Pauline Durand à accompagné les membres de la chorale.

«J'ai vécu des moments inoubliables avec la chorale des Intrépides, lance Pauline Durand. Quand la chorale me demande de l' accompagner, j'apprécie les bons moments musicaux avec eux.»

Après avoir quitté la chorale en 1985, Pauline Durand pratique son art dans des restaurants de Winnipeg où elle joue de la musique d'ambiance. «J'aime autant jouer à l'oreille que d'interpréter des pièces musicales de compositeurs connus. Je joue depuis l'âge de six ans et je suis follement amoureuse de mon instrument», lance-t-elle.

Selon le chef de la chorale des Intrépides, Marcien Ferland, Pauline Durand est une accompagnatrice exemplaire. «Nous avons grandement apprécié sa disponibilité et son souci du détail», dit-il.

Tout au long de son association avec les Intrépides, Pauline Durand a toujours œuvré bénévolement. «En plus d'être très fiable, elle a toujours fait preuve d'un grand professionnalisme», affirme Marcien Ferland.

Marc-Éric BOUCHARD



photo: Gracieuseté chorale des Intrépides

Pauline Durand.

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
495, chemin Dawson, Lorette (Manitoba) R0A 0Y0
Téléphone : 878-9399 – Télécopieur : 878-9407

Rapport financier annuel vérifié pour l'exercice se terminant le 30 juin 1996

Recettes		
Gouvernement du Manitoba	17 482 541	$
Gouvernement fédéral	4 864 529	
Administration municipale	6 205 296	
Autres divisions scolaires	524 249	
Particuliers et organismes privés	2 400	
Autres sources	72 187	
Recettes totales	29 151 202	$
Dépenses		
Enseignement régulier	17 459 379	$
Éducation de l'enfant en difficulté	2 716 680	
Études technologiques (professionnelles)	55 128	
Éducation et services communautaires	11 600	
Administration	1 330 674	
Services pédagogiques et de soutien aux élèves	2 191 344	
Transport des élèves	1 584 560	
Exploitation et entretien	3 075 564	
Impôts	624 060	
Dépenses totales	29 048 989	$
Excédent pour l'exercice en cours	102 213	
Moins transferts nets au fonds de capital	4 157	
Excédent net de l'exercice en cours	98 056	
Solde du déficit – début de l'exercice	(502 058)	
Solde du déficit – fin de l'exercice	(404 002)	

En vertu de l'article 41(1) paragraphe (d) de la Loi sur les écoles publiques, soyez avisé qu'une copie du rapport financier vérifié est disponible pour examen, aux heures normales de travail, au bureau du secrétaire-trésorier pour tout électeur résident qui le désire et que celui-ci peut, à ses frais, en obtenir une copie ou des extraits.

L'École de danse classique a 20 ans

Angèle étire ses ailes

Angèle Lavergne a 26 ans, en paraît cinq de moins. Mais quoi que vous fassiez, ne vous arrêtez pas à son âge: ça l'énerve! «Les parents qui inscrivent leurs enfants à l'École de danse classique sont toujours surpris et un peu inquiets quand ils apprennent que je suis la directrice de l'école. Mais pourquoi est-ce qu'il faut toujours se prouver quand on est jeune et en affaires?»

Quand elle a pris en charge l'École de danse classique il y a six ans, Angèle Lavergne connaissait déjà tous les trucs du métier. «J'étais à l'école depuis l'âge de six ans, j'avais fait tous les spectacles, j'avais donné des cours... Ça représente plusieurs années d'expérience! Je savais dans quoi je m'embarquais.»

Angèle Lavergne a eu l'occasion de danser professionnellement, mais comme elle le fait remarquer, «les feux de la gloire... c'est bien, mais ce n'est pas ce qui me motive. J'aime autant voir mes élèves heureux d'être sur scène. Jeune, je n'étais pas très bonne dans les sports, mais j'étais forte en ballet. C'était facile pour moi et ça me valorisait. La danse apporte beaucoup aux jeunes. Je sais très bien que 99 % de mes élèves ne seront jamais de grands danseurs, mais ils auront au moins une bonne posture, de la flexibilité et surtout ils vont développer leur confiance en eux.»



photo: Anie Cloutier

Angèle Lavergne a déménagé son école de danse près de l'école Lavallée pour se rapprocher de sa clientèle cible.

Fondée par Geneviève Montcombroux il y a 20 ans, l'École de danse classique a longtemps été basée à Saint-Boniface. Mais, indique la directrice, le quartier ne recrute pas assez de jeunes familles francophones pour soutenir une école de danse. «Mes élèves vieillissaient et il n'y avait pas assez de nouveaux pour les remplacer. D'habitude, on commence à perdre les élèves à 16 ans quand la vie sociale et les amis deviennent plus importants, mais mes filles me lâchaient à 12 ans parce qu'elles n'avaient plus d'amies à l'école. C'était très limitant!»

En déménageant son école dans Southdale l'été dernier, Angèle Lavergne a voulu se rapprocher de sa clientèle cible. «Tout le quartier Southdale est en expansion, Saint-Vital compte beaucoup de jeunes familles francophones et la proximité de l'école Lavallée est certainement un avantage», indique-t-elle.

Mais pour assurer la croissance future de son école, Angèle Lavergne a pris le risque de perdre une grande partie de ses élèves de Saint-Boniface. «C'est toujours le danger quand on déménage et c'est pourquoi j'hésitais un peu à le faire. Mais même si j'ai perdu la moitié de mes élèves, je ne regrette rien.»

Son étude de marché a porté fruit. En effet, la quarantaine d'élèves perdus ont rapidement été remplacés par les nouvelles inscriptions de sorte que l'École de danse classique compte toujours 80 élèves francophones.

Mais Angèle Lavergne ne se satisfait pas du statut quo. Pour recruter d'avantage de jeunes danseurs elle vient d'ouvrir une école anglophone. «C'est la première année de Marquis Dance Academy et l'école dépasse toutes mes attentes. J'ai déjà recruté 75 nouveaux jeunes et j'ai embauché une enseignante pour les cours de claquettes et de jazz.»

À l'heure actuelle, indique-t-elle, l'école de danse est pratiquement remplie à pleine capacité. «Mon assistante donne dix heures de cours par semaine tandis que moi j'en donne environ 15 heures pour un total de 25 heures de cours. Ça ne paraît peut-être pas beaucoup, mais quand on pense que nous n'avons qu'une salle et que les cours sont donnés les soirs après les heures de classes ainsi que le samedi, il ne reste plus beaucoup de place pour grandir.»

Angèle Lavergne ne s'assoie pas sur ses lauriers. Si tout se passe bien, elle pense acheter le local voisin l'an prochain et ainsi doubler la superficie de l'école. «Cette école, c'est ma carrière et pas mon passe-temps comme c'était le cas pour Geneviève Montcombroux qui avait déjà une carrière en traduction. Mon but, ce n'est pas de faire des millions $, mais de continuellement augmenter ma clientèle.»

Angèle Lavergne a gagné son pari. Le déménagement et le fait d'avoir ouvert une école anglaise lui a permis de doubler ses inscriptions en un an. «J'ai l'impression que l'école anglophone va se développer plus rapidement que l'école francophone simplement à cause de la question démographique. Mais ne vous inquiétez pas, je compte faire tout ce qui est en mon pouvoir pour garder la seule école de danse classique francophone au Manitoba. C'est mon devoir de redonner à la communauté ce que j'ai reçu. Si un jour le côté français disparaît, ça ne sera certainement pas de ma faute, mais parce qu'il n'y aura plus de jeunes à qui enseigner.»

Anie CLOUTIER

Théâtre étudiant

Le CUSB monte *La Cantatrice chauve*

Vous cherchez une idée de sortie pour cette fin de semaine? Les étudiants de l'atelier de théâtre du Collège universitaire Saint-Boniface en ont une à vous proposer. Ils présentent en effet *La Cantatrice chauve* d'Eugène Ionesco les 29 et 30 novembre à 20 h, dans la salle académique du Collège (salle 1032).

«C'est une pièce absurde, explique une des comédiennes, Dominique Arbez. Ça raconte ce qui se passe lors d'une soirée où six personnes sont réunies. On la joue en y apportant des changements. Comme on est huit dans le cours et que c'est une pièce à six personnages, un des couples de la pièce est joué par quatre comédiens.»

Dominique Arbez précise que l'expérience de Claude Dorge, qui assure la mise en scène, a aidé les comédiens à bien camper les personnages de cette pièce non conventionnelle. «Quand j'ai lu le texte la première fois, je me demandais comment on allait jouer ça!»

La Cantatrice chauve met aussi en scène Bobby Dagenais, Anne Gilbert, Jean-François Lauzon, Patrick Lemoine, Joël Marcon, Hélène Savard et Renée Souque.

L'entrée aux représentations est gratuite. Il y aura un bar payant.

S. L.

Télé-horaire de la semaine du 2 au 8 décembre 1996



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 16 h

6h00 Ouverture et horaire
6h05 Tiny Toons
6h30 Bon matin
9h00 Les chatouilles du matin
9h01 Pacha et les chats
9h15 Petite étoile
9h30 La maison de Ouimzie
10h00 Attention, c'est chaud!
10h30 Christiane Charette en...
11h30 Que le meilleur gagne
12h00 Le midi
12h30 Marilyn
13h00 Les yeux du cœur
14h00 Les p'tits bonheurs de Clémence
15h00 Corky
16h00 La bande à Frankie Wool (jeudi et vendredi)

Lundi

16h27 Bêtes pas bêtes +
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La petite vie
19h00 4 et demi...
20h00 Enjeux
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h31 Virginie
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
0h00 Télévisions d'ailleurs
1h00 Fin des émissions

Mardi

16h27 Les maîtres des sortilèges
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La facture
19h00 Les héritiers Duval
20h00 Les Parlementeries 2
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h31 Virginie
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
23h50 Télévisions d'ailleurs
1h30 Fin des émissions

Mercredi

16h27 Les mondes de Sismi
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Les couche-tôt
19h00 Sous un ciel variable
20h00 Femmes: une histoire inédite
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h31 Virginie
23h00 La Météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
23h50 Télévisions d'ailleurs
1h15 Fin des émissions

Jeudi

16h27 Sur la piste
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
19h00 Marguerite Volant
20h00 L'Écuyer
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
23h01 Virginie
23h30 La météo
23h32 Fa si la chanter
0h30 Les nouvelles du sport
0h50 Télévisions d'ailleurs
1h20 Fin des émissions

Vendredi

16h27 Mission top secret
17h00 M'aimes-tu?
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Branché
➤ 19h00 Les grands films: **La compagne.** *É.-U. 1993. Comédie dramatique. Après la mort de sa femme, un septuagénaire s'attache à un chien qu'il semble être le seul à voir. Ses enfants craignent pour son équilibre mental jusqu'au jour où la bête vient les prévenir qu'il a eu une crise cardiaque.*
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point médias
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Scoop
23h30 La météo
23h32 Fa si la chanter
0h00 Les nouvelles du sport
0h19 Télévisions d'ailleurs
1h20 Fin des émissions

Samedi

7h00 Petit ours
7h30 Arthur
7h50 L'histoire sans fin
8h15 Quasimodo
8h40 Aladdin
9h05 Timon & Pumbaa
9h30 Bouledogue bazar
10h05 Marsupilami
10h15 Animaniacs
10h40 Tiny Toons
11h00 La bande à Picsou
11h30 Fais-moi peur!
12h00 Génies en herbe
12h30 Ma maison
13h00 Tant qu'il y aura Noël
14h00 Histoire d'un tournage: Le retour des aventuriers du timbre perdu
15h00 L'accent francophone
16h00 Perfecto
16h30 Univers inc.
17h00 Le téléjournal
17h30 Raison passion
18h00 Jeux d'enfants
18h30 La soirée du hockey Molson
21h00 Le téléjournal
21h20 La météo
21h22 Les nouvelles du sport
21h45 Branché
22h15 Simplement la vie
➤ 22h40 Télé-sélection: **Une passion d'été.** *É.-U. 1992. Docudrame sentimental. Une petite fille sert de lien entre une voisine et son amoureux.*
0h40 Fin des émissions

Dimanche

7h00 Histoires de peluches
7h10 Les histoires du père Castor
7h30 Le monde irrésistible de Richard Scarry
7h55 La bande à Dingo
8h20 Jean Noël le p'tit sapin
8h45 Iznogoud
9h00 Bouledogue bazar
9h15 Manigances
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Point de presse
11h30 Scully rencontre
12h00 La semaine verte
13h00 Second regard
13h30 En toute liberté
14h00 Horizons
15h00 Faites vos gammes
16h00 Sous la couverture
17h00 Course destination monde
18h00 Le téléjournal
18h15 Découverte
19h00 Juste pour rire
20h00 Les beaux dimanches: **Le Franco-ontarien**
21h00 Les beaux dimanches: **Les grands Romantiques**
22h00 Le téléjournal
22h10 Le point édition spéciale
23h09 La météo
23h10 Les nouvelles du sport
➤ 23h30 Ciné-club: **Collection Rohmer - L'ami de mon amie.** *Fr. 1987. Comédie sentimentale. Par hasard, Blanche et Léa se rencontrent et deviennent des amies. La dernière présente son ami Fabien à Blanche, qui est plutôt attirée par Alexandre, un brillant architecte très séducteur.*
1h20 Fin des émissions



Du lundi au vendredi de 4 h 35 à 15 h

5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Télé-achats
10h30 La vie à Montréal
10h45 Un jour à la fois
12h30 Bibi et Geneviève
13h00 Les feux de l'amour
14h00 Top modèles
14h30 Aimer
15h00 Claire Lamarche

Lundi

16h00 Les amuse-gueules
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Chasse aux trésors
18h30 Rira bien...
19h00 Lobby
20h00 Les machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Télé-achats
23h22 Info National média
1h16 Fermeture

Mardi

16h00 Les amuse-gueules
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Ent' Cadieux
19h00 Place Melrose
20h00 Match de la vie
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Télé-achats
23h22 Info National média
1h16 Fermeture

Mercredi

16h00 Les amuse-gueules
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La poule aux œufs d'or
18h30 Beverly Hills 90210
19h30 Chambres en ville
20h00 Le retour
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h01 Télé-achats
23h25 Vision mondiale
0h25 Info National média
2h20 Fermeture

Jeudi

16h00 Les amuse-gueules
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La fricassée sportive
18h30 Soif de vivre
19h00 Alerte à Malibu
20h00 Les champions
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Télé-achats
23h22 Infopublicité Chrysler
23h52 Info National Média
1h46 Fermeture

Vendredi

16h00 Les amuse-gueules
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Cinéma: **Quinn enquête.** *Am. 1989. Drame policier. Lors d'une enquête sur le meurtre d'un Américain, un policier des Caraïbes soupçonne un ami d'enfance et un curieux touriste.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h02 Télé-achats
23h27 Infopublicité Chrysler
23h56 Info National média
1h51 Fermeture

Samedi

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Bibi et Geneviève
8h30 Sailor Moon
9h00 Bugs Bunny
9h30 Les ailes de la mode
10h00 Télé-achats
10h30 Infopublicité
11h30 Le défilé du père Noël
13h00 Championnat canadien professionnel Toyota de patinage artistique
15h00 Le championnat des quilles
16h00 Fleurs et jardins
16h30 Les ailes de la mode
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **Faux frère.** *Am. 1991. Drame de mœurs. L'amitié de deux étudiants en droit qui partagent la même chambre sur le campus universitaire.*
22h00 Le TVA, édition réseau et TVA Sports
➤ 22h27 Ciné-lune: **Mister Frost.** *Fr. 1990. Drame fantastique. Une jeune psychiatre s'intéresse au cas d'un meurtrier qu lui affirme être le diable.*
0h57 Info National Média
2h51 Fermeture

Dimanche

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Bibi et Geneviève
8h30 Vision mondiale
9h30 Complètement marteau
10h00 Télé-achats
10h30 Vins et fromages
11h00 Finances
11h30 Vidéo rock détente
12h00 Infopublicités
13h00 Championnat canadien professionnel Toyota de patinage artistique
➤ 15h00 Ciné-famille: **Le lagon bleu.** *Am. 1980. Drame. Deux enfants grandissent sur une île déserte après le naufrage de leur voilier.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Fort Boyard
18h30 Drôle de vidéo
➤ 19h00 Ciné-dimanche: **L'huile de Lorenzo.** *Am. 1992. Drame. Un couple d'efforce de mettre au point un traitement qui guérirait leur fils atteint d'une dystrophie très rare et fatale.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 TVA sports
22h51 Complètement marteau
23h20 Finances
23h49 Info National média
1h40 Fermeture

À l'antenne de la télévision de Radio-Canada le dimanche 8 décembre à 20 h:

Le Franco-ontarien

avec Jean-Pierre Ferland, Daniel Lavoie et Marie-Jo Thério. Les meilleurs moment du spectacle d'ouverture du 21e Festival franco-ontarien.



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 57

5h25 TV5 minutes
5h30 Télématin
7h30 Paris lumières
7h55 La météo des 5 continents
8h00 Espace francophone (lundi) / Rêve en Afrique (mardi) / Outremers (mercredi) / Partenaires (jeudi) / Autant savoir (vendredi)
8h30 Des chiffres et des lettres
8h55 TV5 minutes
9h00 Faut pas rêver (lundi) / Horizons francophones (mardi) / Les grands fleuves (mercredi) / Viva (jeudi) / Savoir plus (vendredi)
9h30 En toute liberté (mardi)
10h00 La tournée du grand duc (lundi) / Faits divers (mardi) / Temps présent (mercredi) / Bons baisers d'Amérique (jeudi) / Haïti dans tous nos rêves (ven.)
11h00 Bibi et ses amis
11h25 TV5 minutes
11h30 Le journal de France 3
11h57 Le grand jeu TV5
12h00 Bouillon de culture (lundi) / Vous ne rêvez pas (mardi) / Faxculture (mercredi) / Musique et compagnie (jeudi) / Franchement (vendredi)
12h45 Sidamag (mercredi)
13h00 Partenaires (mercredi) / Naïl, vous avez dit naïl (jeudi)
13h05 7 sur 7 (lundi)
13h15 7 jours en Afrique (vendredi)
13h30 Panorama (mercredi) / Plaisir de lire (jeudi) / Découverte (vendredi)
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 La météo des 5 continents
14h30 La chance aux chansons
15h00 Viva (lundi) / Sous la couverture (mardi) / Savoir plus (mercredi) / Divine Haïti (jeudi) / Faites vos gammes (vendredi)
15h45 7 jours en Afrique

Lundi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Chronique d'un génocide
21h25 La météo des 5 continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le cercle de minuit
23h45 Le soir 3
0h15 Les fourberies de Scapin
2h15 RFI

Mardi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Ça se discute
20h00 Temps présent
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le cercle de minuit
23h45 Le soir 3
0h15 Faits divers
1h15 Les carnets du bourlingueur
1h45 Alice
2h15 RFI

Mercredi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Envoyé spécial
20h00 Bons baisers d'Amérique
21h00 Haïti: entre le plaisir et la mort
21h25 La météo des 5 continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le cercle de minuit
23h50 Le soir 3
0h15 Ça se discute
1h45 Espace francophone
2h15 RFI

Jeudi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Taratata
19h45 Génération sensations
20h00 Haïti dans tous nos rêves
21h00 Paris lumières
21h25 La météo des 5 continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le cercle de minuit
23h45 Le soir 3
0h15 Envoyé spécial
1h45 Magellan
2h15 RFI

Vendredi

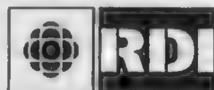
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 *À communiquer*
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Haïti: à la grâce de Dieu
21h00 Paris lumières
21h25 La météo des 5 continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 *À communiquer*
22h30 Concert intime: Richard Séguin
23h00 Évasion
23h30 Génération sensations
23h45 Le soir 3
0h15 Taratata
1h30 Bon week-end
2h30 RFI

Samedi

6h25 TV5 minutes
6h30 Découverte
7h00 Génération sensations
7h30 Y'a pas match
7h57 Le grand jeu TV5
8h00 Reflets
8h55 TV5 minutes
9h00 Sport Africa
10h00 Faites vos gammes
11h00 Bibi et ses amis
11h25 TV5 minutes
11h30 Le journal de France 3
12h00 Découverte
12h30 Génies en herbe
13h00 Magellan
13h30 Concert intime: Richard Séguin
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 La météo des 5 continents
14h30 Le jardin des bêtes
15h00 Fleurs et jardins
15h30 Vins et fromages
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Les carnets du bourlingueur
17h00 Thalassa
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Perdu de vue
20h30 Télécinéma
21h00 Montagne
21h25 La météo des 5 continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Bon week-end
23h00 Ça cartonne
23h45 Le soir 3
0h00 Y'a pas match
0h30 Reflets
1h30 Sport Africa
2h30 RFI

Dimanche

6h25 TV5 minutes
6h30 Hexagone
6h45 Dites-moi tout
7h00 Montagne
7h30 Signes
8h00 L'école des fans
8h55 TV5 minutes
9h00 Fleurs et jardins
9h30 Vins et fromages
10h00 Musique et compagnie
11h00 Bibi et ses amis
11h25 TV5 minutes
11h30 Journal de France 3
12h00 Monsieur de Pourceaugnac
13h30 Formule JM
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 La météo des 5 continents
14h30 Le monde est à vous
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 30 millions d'amis
17h00 L'école des fans
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 La tournée du grand duc
19h30 Bouillon de culture
20h35 7 sur 7
21h25 La météo des 5 continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Les grands fleuves
23h00 Faxculture
23h45 Le soir 3
0h00 Perdu de vue
2h00 Télécinéma
2h30 RFI



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h 00

4h30 Le monde ce matin
5h30 Bon matin
8h00 Le monde ce matin
8h30 Raison passion (lundi) / Au travail ! (mardi à vendredi)
9h00 Le monde ce matin
9h30 Le point médias (lundi) / Le point (mardi à vendredi)
10h00 L'Atlantique en direct
11h00 Euronews
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Le journal de France 2
15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
15h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Au travail!
18h00 Le monde ce soir
18h30 Capital actions
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Courant pacifique
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Un fleuve aux mille voix
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Horizons francophones
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Trajectoires
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Scully RDI
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Samedi

4h30 Euronews
5h00 D'ici
5h30 Euronews
6h00 La course destination monde
7h00 RDI week-end
7h30 Québec actualités
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 RDI week-end
11h30 Branché
12h00 Bulletin des jeunes
12h30 Au travail!
13h00 L'accent francophone
13h30 Impact
14h00 Montréal cette semaine
14h30 La facture
15h00 Le journal de France 2
15h30 Bulletin de santé
[illegible] Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Branché
17h30 Griffe
18h00 Le monde ce soir
18h30 Journal du siècle
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Plein les bras
21h00 Le point final
22h00 Le téléjournal
22h30 Griffe
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Enjeux
1h00 Un fleuve aux mille voix
1h30 Montréal en spectacle
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Québec actualités

Dimanche

4h30 Euronews
5h00 Au travail!
5h30 Temps d'affaires
6h00 Bulletin de santé
6h30 Simplement la vie
7h00 RDI week-end
7h30 Montréal en spectacle
8h00 L'accent francophone
8h30 Point de presse
9h00 Option éducation
10h00 La facture
10h30 Journal du siècle
11h00 RDI week-end
11h30 Courants du pacifique
12h00 Bulletin des jeunes
12h30 Entrée des artistes
13h00 D'ici
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Le journal de France 2
15h30 Le journal du siècle
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Espace libre
17h30 Griffe
18h00 Le monde ce soir
18h30 Plein les bras
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Second regard
21h30 Point de presse
22h00 Le téléjournal
22h30 Le point
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Griffe
0h30 Entrée des artistes
1h00 Impact
1h30 Scully RDI
2h00 L'accent francophone
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Bulletin de santé • Espace libre
4h00 Au travail!

Les Intrépides

Le père Noël en musique

La chorale des Intrépides organise une tournée du temps des Fêtes qui la mènera à Saint-Jean-Baptiste, Lorette, Saint-Boniface et La Broquerie.

Les Intrépides débarqueront donc le 1er décembre à 13 h 30 à l'église de Saint-Jean-Baptiste. L'entrée est gratuite pour les enfants de 12 ans et moins et de 5 $ pour les 13 ans et plus.

Le concert de Saint-Jean-Baptiste sera suivi à 15 h de la visite du père Noël qui viendra dire bonjour aux enfants sages rassemblés au sous-sol de l'église. Café et jus seront servis gratuitement.

Les Intrépides présentent également un concert le 8 décembre à Lorette, avec les Petits Intrépides à l'église du Précieux-Sang le 13 décembre, ainsi qu'à La Broquerie le 15 décembre. Ces trois derniers concerts débutent à 19 h 30.

A. C.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher): ***Patrick Lussierl*** le 29 novembre à 19 h 50. Au Mârdi Jazz le 3 décembre à 21 h 30: ***Steve Hamilton***. Entrée gratuite. Également au programme: ***En Éclosion***, un spectacle musical mettant en vedette une variété d'artistes. Le 30 novembre à 21 h. Admission: 3 $. Renseignements: 233-8972.

❖ L'Ensemble MusikBarock présente ***A Pastoral Christmas*** le 1er décembre à 20 h dans l'église Crescent Fort Rouge United Church (sur l'avenue Wardlaw près de la rue Nassau). Renseignements: 453-4946.

❖ Attention enfants curieux! Découvrez le merveilleux monde des cuivres. Le 1er décembre à 20 h, l'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Woodwork and Brass Facts*** à la salle du Centenaire (555, rue Main). Billets disponibles en composant le 949-3999. Renseignements: 949-3998.

❖ Ivory Echoes présente ***For Ferdinand*** le 2 décembre à 20 h dans la salle Eva Clare (65, chemin Dafoe). Billets: 10 $ adultes, 7 $ étudiants. Renseignements: 474-9310 ou 477-4214.

THÉÂTRE

❖ La Troupe Jolys présente ***Le P'tit Livre noir***, adapté d'un texte de Linda Sauvé. Le 6 et le 7 décembre à 20 h au Centre récréatif de Saint-Pierre-Jolys. Billets: 12 $, 10 $ et 8 $. Renseignements: 433-7864 ou 433-7800.

❖ Le Cercle Molière présente ***Québec/Canada 2000.*** Jusqu'au 7 décembre à la salle Pauline-Boutal (340, boulevard Provencher). Prix d'un billet simple: 20,87 $ (taxes incluses). Renseignements: 233-8053.

❖ Tous les mercredis soirs à 20 h, la ***Ligue d'improvisation du Manitoba*** vous donne rendez-vous au Canot (768, avenue Taché). Renseignements: 237-7692.

❖ Le Manitoba Theatre Centre (174, avenue Market) présente ***Arcadia*** de Tom Stoppard. Jusqu'au 7 décembre. Billets: 942-6537. Renseignements: 956-1340.

CINÉMA

❖ La Cinémathèque (100, rue Arthur) présente ***Tavi Driver*** de Martin Scorsese le 5 décembre à 21 h 30. Également à l'affiche: ***The Suburbanators*** de Gary Burns et John Hazlett jusqu'au 4 décembre à 21 h 30. Également à l'affiche: The Festival of Dance On Film and Video présente ***A Hunter Called Memory*** le 5 décembre à 19 h 30. Prix: 5 $ non-membres, 3,50 $ membres. Renseignements: 942-2776.

❖ Partez à la découverte de l'Amérique à travers les yeux d'un jeune émigrant dans ***Across The Sea of Time*** présenté au cinéma Imax (393, avenue Portage) jusqu'en mars. Également à l'affiche: ***Cosmic Voyage.*** Prix adulte: 7 $. Info: 956-4629.

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher): ***La Mémoire de l'œil d'André Le Coz***, une exposition consacrée aux travaux d'André le Coz, photographe reconnu du milieu artistique montréalais. Jusqu'au 5 janvier. Renseignements: 233-8972.

❖ Le Musée de l'homme et de la nature (190, avenue Rupert) présente une exposition bilingue intitulée ***l'Or du Klondike.*** Jusqu'au 26 janvier. Renseignements: 956-2830.

❖ Au programme du Planétarium de Winnipeg jusqu'au 23 mars: ***Comets are Coming.*** Prix: 3,50 $ adultes, 2,50 $ étudiants, gratuit pour les membres. Renseignements: 943-3142.

RENCONTRES

❖ ***Soirée de réflexion*** animée par l'abbée Robert Campeau le 5 décembre à 19 h à la chapelle d'hiver, derrière l'église paroissiale de Sainte-Anne-des-Chênes. Renseignements: 422-8823.

ARTISANAT

❖ L'Auxiliaire du Centre Taché organise une ***vente de pâtisseries et d'artisanat de Noël*** le 8 décembre entre 13 h et 16 h au Centre Taché (185, rue Despins). Renseignements: 233-3692.

❖ Il y aura une ***vente d'artisanat*** au Chalet Malouin (Saint-Malo) le 7 décembre entre 10 h et 15 h. Renseignements: Nicole Coulombe 347-5753.

NOËL

❖ Le ***Village du père Noël*** du CCFM attend les enfants de 2 à 7 ans lors d'une journée spéciale pour le public le 15 décembre. Activités de bricolage, jeux et spectacles sont au programme. Billets en vente au CCFM. Prix 5 $ (seulement 80 places disponibles). Renseignements: 233-8972.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

BRANDON

Souper de Noël

Le comité culturel de Brandon organise pour une sixième année, le traditionnel souper de Noël, qui aura lieu le 7 décembre au Central Community Club.

L'activité qui attire une cinquantaine de personnes chaque année, donne la chance aux gens de mieux se connaître. Le repas sera suivi d'un échange de cadeaux. Pour plus de renseignements contactez Mario Vachon au 729-2506 ou au 728-4075.

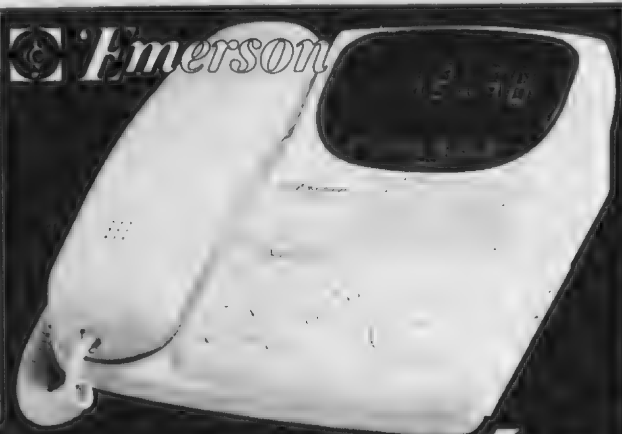
M.-É. B.

GRATUIT!

RÉVEIL/RADIO/TÉLÉPHONE

AVEC TOUT ACHAT DE MEUBLE DE 299$ OU PLUS.

À NOTRE MAGASIN DE WINNIPEG SEULEMENT. CETTE OFFRES EST D'UNE DURÉE LIMITÉE.



Une fois par année

LE SOLDE MASSIF

SUR TOUTE MARCHANDISE EN MAGASIN

ÉPARGNEZ DE 20% À 70%**

sur tous ameublements en solde

TOUS LES PRIX SONT RÉDUITS!††

RIEN NE DOIT ÊTRE GARDÉ

HEURES SPÉCIALES D'OUVERTURE

VENDREDI DE MIDI À 21H

SAMEDI DE 8H À 20H

TÉLÉVISEURS DE 195,63$ À 3255,45$

RÉFRIGÉRATEURS DE 256,11$ À 2453,34$

DIVANS DE 283,56$ À 1471,76$

LITS POUR ENFANTS À ASSEMBLER DE 68,95$ À 152,42$

UNITÉS MURALES DE 144,63$ À 1639,09$

MAGNÉTOSCOPES DE 186,02$ À 446,45$

LAVE-VAISELLE DE 293,34$ À 938,81$

TABLES À COCKTAIL DE 98,75$ CH. À 324,90$ CH.

COMMODES DE 200,55$ À 951,09$

ENSEMBLE DE SALLE À DÎNER DE 236,72$ À 3707,00$

ET AUSSI... N'OUBLIEZ PAS DE VOUS RENSEIGNER SUR LA PROMOTION

"NE PAYEZ RIEN AVANT 1998"

SUR TOUTE MARCHANDISE EN MAGASIN! AUCUN DÉPÔT! AUCUN PAIMENT MENSUEL!

*SUR APPROBATION DE CRÉDIT ET SEULEMENT AVEC VOTRE CARTE BRICK PLATINE. ACHAT MINIMUM DE 250$, FRAIS DE LIVRAISON, TAXES REQUISES ET FRAIS ADMINISTRATIFS DE 39,99$ PAYABLES À L'ACHAT, RENSEIGNEZ-VOUS EN MAGASIN. LA PROMOTION NE PAYEZ RIEN AVANT 1998 NE S'APPLIQUE PAS À CERTAINS ARTICLES DE BUREAU À DOMICILE. ** LES ÉPARGNES AFFICHÉES REPRÉSENTENT UNE MARGE DE RABAIS QUAND ON COMPARE À DE LA MARCHANDISE NEUVE AYANT LA MÊME DESCRIPTION. †† LES PRIX DE VENTE NE S'APPLIQUENT PAS À CERTAINS ARTICLES DE LITERIE.

The BRICK®





1065, RUE ST. JAMES

788-4800

Brick Card PLATINUM · AMERICAN EXPRESS · MasterCard · VISA

Il n'existe aucun lien entre THE BRICK ou THE BRICK WAREHOUSE et Brick's Fine Furniture.

DE L'EXTÉRIEUR DE WINNIPEG: 1-800-97-BRICK (1-800-972-7425)

SPORT

Monelle Hébert joue avec les Stigners de Concordia

Miss Hockey

Si elle était un gars, on parlerait davantage encore de ses performances, de ses chances de faire l'équipe Canada ou d'être recrutée par la Ligue nationale de hockey.

Mais Monelle Hébert, toute hockeyeuse qu'elle soit, reste une fille. Et elle ne croit pas que le hockey féminin, un sport encore assez jeune, se développe suffisamment vite pour que les filles de sa génération puissent devenir des joueuses professionnelles, à l'égal des Wayne Gretzky et autres Mario Lemieux. Le hockey féminin, dit-elle, n'a aucune chance de devenir un sport professionnel dans un avenir rapproché, «mais en 1998, le hockey féminin sera présent aux Olympiques pour la première fois», un élément qui motivera certainement plusieurs jeunes athlètes à chausser leurs patins.

Originaire de Saint-Adolphe, Monelle Hébert a commencé par la ringuette avant de se tourner vers le hockey il y a cinq ans. «Ce que j'aime dans le hockey, dit-elle, c'est l'aspect physique, la vitesse, l'esprit d'équipe avec les autres filles. Jouer au hockey, c'est comme une sortie.»



photo: Sylviane Lanthier

Monelle Hébert et la bannière qu'elle a ramenée de Russie. On y lit, en russe: Miss Hockey.

Bonne marqueuse (parmi les meilleures au Manitoba), elle a été remarquée aux Jeux du Canada tenus à Grande Prairie, par des recruteurs d'une équipe universitaire américaine, par l'entraîneure de l'équipe Canada à Calgary, Shannon Miller, et par l'université Concordia. Monelle aurait pu aller s'entraîner à Calgary, explique sa mère, Véronique Hébert. «Shannon Miller a poussé tellement fort qu'on a fini par la rencontrer pour en discuter», dit-elle. Monelle a préféré Concordia: «Le programme à Calgary, explique-t-elle, c'est du hockey intensif, du hockey et du hockey. A Concordia, je joue, mais j'étudie aussi!»

Elle avoue que son but est de faire partie de l'équipe qui représentera le Canada aux Jeux olympiques de l'an 2000. Et si au Manitoba, elle arrivait sans trop de mal à se démarquer de ses coéquipières, à Concordia c'est autre chose! «Le calibre est très élevé. Je dois travailler très, très fort. Maisje joue déjà sur lesjeux en avantage numérique. C'est bon signe.» Les Stigners de Concordia sont composées de filles venant d'un peu partout (même de la Slovénie); c'est une équipe forte qui compte parmi les meilleures joueuses, et certaines font partie de l'équipe Canada qui se prépare en vue des Olympiques de 1998.

Ces filles-là, indique Monelle Hébert, sont extrêmement disciplinées. Quand on étudie à l'université, qu'on s'entraîne une heure et demie par jour sur la glace sans compter les séances d'altérophilie et les parties de hockey, et qu'en plus on doit travailler pour payer ses études, on n'a pas le temps de «niaiser avec la puck», en bon langage de hockey!

À Montréal depuis le début de l'année scolaire, Monelle Hébert n'a donc pas eu beaucoup de temps pour sortir, mais elle ne s'en plaint pas: grâce au hockey, elle a passé dix jours en Russie!

C'était la première fois, raconte-t-elle, qu'une équipe féminine canadienne participait à ce tournoi qui réunit des équipes de la Russie, de la Suède et de la Finlande. «La Russie a gagné. Nous, on est arrivées en 4e place. On a perdu contre la Suède en prolongation. Tous les matchs ont été serrés.»

L'équipe canadienne partait favorite, note-t-elle, en raison de la réputation du Canada au hockey. «Après chaque partie, on devait saluer la foule en levant notre bâton et en le faisant claquer sur la glace. Les organisateurs nous ont dit qu'on devait faire ça. On était la seule équipe à le faire!»

Accueillies comme des princesses, les Canadiennes ont eu droit à une escorte policière à leur arrivée et des gardes étaient postés à leurs portes. «Au vestiaire, on ne nous servait pas de l'eau ou du gatorade, mais du thé dans de jolies tasses!» Et les parties terminées, les Canadiennes devaient se plier à de véritables séances de signatures d'autographes. Comme des pros! «À Montréal, on ne joue pas dans des arénas remplis, lance Monelle Hébert. Mais là-bas, c'était plein!»

Lors d'une cérémonie après le tournoi, Monelle Hébert a même été nommée Miss Hockey. Mais l'honneur la gêne un peu: «Ce n'est pas pour mes performances, c'est pour ma beauté!» Elle a ramené la bannière et le cadeau qui accompagnait ce prix: un ensemble de chaudrons. Autres cultures, autres mœurs!

À presque 19 ans, l'ailier hauche des Stigners pourra encore jouer quatre ans avec son équipe si elle le veut. Mais elle peut aussi choisir de s'entraîner plus intensivement encore à Calgary. Peu importe ce que l'avenir lui réserve, Monelle Hébert fait ce qu'elle aime.

«Le hockey féminin est de plus en plus populaire et c'est un des plus beaux sports, croit-elle. Dans l'Est, le nombre de filles qui y jouent a doublé en peu de temps. Chez les gars, le hockey c'est une question de qui est le plus gros, le plus tough et qui peut frapper le plus fort. Chez les filles, c'est un sport tout en habiletés et en finesse. Il n'y a pas de mises en échec, mais à mon niveau, si on patine pour la rondelle, on peut se pousser un peu. Seulement, il n'y a pas de "goone".» Juste du beau jeu.

Sylviane LANTHIER

En bref

Ligue Hanover-Taché
(classement au 25 novembre)

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	6	0	0	12
Sainte-Anne	4	1	0	8
Saint-Jean	2	2	0	4
59ers	2	4	0	4
Steinbach	2	4	0	4
Pine Falls	2	5	0	4
La Broquerie	1	3	0	2
Saint-Adolphe	1	5	0	2
Warroad *	4	0	0	8

** L'équipe du Minnesota ne fait pas officiellement partie de la ligue.*

Compteurs	B	P	Pts
D. Naaykens, N. Stars	6	15	21
R. Desautels, N. Stars	6	12	18
D. Abrahamson, P. Kings	7	8	15
M. Dumaine, N. Stars	6	8	14
G. Sellen, Aces	6	8	14
M. Gottfried, N. Stars	9	4	13
M. Fenez, P. Kings	5	8	13
R. Lafournaise, 59ers	4	9	13
J. Beauchemin, N. Stars	5	7	12
R. Chaput, Aces	6	6	12



JEAN PERRON

Entre les lignes

Collaboration spéciale



C'est ça, la LIH!

Ça bouge! Ça bouge vite!

Depuis ma dernière chronique, nous avions eu deux bonnes nouvelles et une mauvaise... qui sont devenues deux mauvaises et une bonne. Si cela ne vous dérange pas, je commencerai par les mauvaises qui impliquent toutes deux les Devils du New Jersey. Premièrement, ils ont échangé Neil Broten aux Kings de Los Angeles... avant même qu'il ne joue une seule partie avec nous! J'étais déçu de la tournure des événements.

Remarquez, la situation prenait une tangente que je n'avais pas prévue et que je n'aimais pas du tout. Je parle ici de l'attitude de Broten. Quand je lui ai téléphoné, il me disait être heureux de venir jouer à Winnipeg. Une fois arrivé, il a commencé à dire qu'il voulait retourner dans la ligue nationale, etc. Pour un gars qui disait être content de venir jouer ici...

Je lui souhaite de jouer dans la ligue nationale (en effet, jusqu'à aujourd'hui, il a été envoyé à Phoenix, le club école des Kings... dans la ligue internationale!).

Puis mardi dernier (ma chronique était déjà écrite!), l'autre mauvaise nouvelle nous est tombée dessus, sans prévenir: Ken Sutton, qui venait juste de reprendre du service avec nous a été échangé aux Devils.. pour aboutir à Albany, dans la ligue américaine! Rappelons-nous les faits: Sutton avait été rappelé par les Blues, puis avait été laissé à l'hôtel pendant que l'équipe voyageait à l'étranger! Vu cela, j'ai demandé à Mike Keenan de nous le retourner, ce qu'il a accepté. Théoriquement, nous devions l'avoir jusqu'à la fin de la saison. Mais Keenan ne m'avait pas dit qu'il l'avait placé sur le marché des échanges... Ah... c'est ça, la ligue internationale! J'ai appris que les ententes que nous signons avec la ligue nationale ne veulent finalement rien dire car ces dernières finissent par nous traiter sans aucun respect, comme des enfants d'école! C'est fâchant.

◆◆◆

La bonne nouvelle

Nous nous sommes débarassés d'un joueur qui ne cadrait vraiment pas dans nos plans: Shawn Evans. À toutes les années, chaque équipe fait une erreur d'évaluation au camp d'entraînement: la nôtre fut Evans. Nous l'avons retourné à Fort Wayne, en aller simple, merci.

◆◆◆

La coupe Grey

Je suis un maniaque de football. Quand j'enseignais au collège de Matane, il y a quelques années, j'ai dirigé l'équipe de football de l'endroit. J'avais un plaisir fou!

Pas besoin de vous dire, donc, que je n'ai pas manqué une seconde du match de la finale de la coupe Grey, dimanche dernier. J'avais prédit une victoire des Argos tout simplement parce que personne n'est capable d'arrêter leur quart arrière, Darren Fluttie (avez-vous comparé ses statistiques avec celles de son vis-à-vis des Eskimos? Ce dernier n'était pas de taille!).

En deux mots, je vous dirais d'après moi, que le hockey et le football ont une chose en commun: ce sont deux sports de stratégie où la rudesse fait partie intégrante du jeu.

Cette chronique hebdomadaire est rendue possible grâce aux commanditaires suivants:

Seul francophone sur l'équipe du Manitoba

David Bonin vise le titre provincial

«Nous sommes capable de remporter le titre provincial», lance le capitaine de l'équipe de volley-ball du collège Louis-Riel, David Bonin. Le jeune homme de 17 ans a été nommé athlète de la semaine par l'Association sportive des écoles secondaires du Manitoba le 12 novembre. «Cette nomination est une façon de m'encourager à me rendre jusqu'au bout de mes rêves», affirme-t-il.

Après leur victoire du 21 novembre contre le collège J. H Bruns de Southdale, les représentants du collège Louis-Riel participeront aux championnats provinciaux de volley-ball qui auront lieu du 29 novembre au 7 décembre à Winnipeg.

«C'est très agréable d'entraîner un athlète de la trempe de David, lance son entraîneur Edgar Fouillard. En plus d'être très bon, il a un esprit d'équipe exemplaire.»

Plusieurs autres défis attendent le jeune homme. Il sera le seul Franco-Manitobain à porter les couleurs de l'équipe de volley-ball du Manitoba lors des Jeux du Canada qui auront lieu en août à Brandon. «J'ai hâte de relever ce défi, mentionne-t-il. J'aurai la chance de jouer dans un calibre très élévé et j'aurai la chance de me faire connaître par les recruteurs.»

Par ailleurs, l'athlète de 6 pieds 4 pouces, espère évoluer la saison prochaine dans l'Association sportive inter-universitaire de l'Ouest. «Je ne sais pas quelle université m'acceptera, mais je veux continuer de jouer au volley-ball et d'étudier dans une université manitobaine», explique-t-il.

David Bonin n'a pas encore décidé dans quel domaine il étudiera, mais une chose est certaine: il veut jumeler le sport et les études. «C'est important de maintenir un bon équilibre entre les études et le divertissement. Grâce aux sports j'ai appris à mieux me connaître et à être plus discipliné», explique-t-il.

Marc-Éric BOUCHARD

Gagnez des billets du Moose!

Au total, 41 paires de billets seront tirées d'ici au 4 avril 1997 (une paire de billets pour chaque partie locale du Moose du Manitoba).

Les tirages de billets sont réservés à nos abonnés seulement.

Pour gagner, il faut:

1. Trouver la réponse à la question de la semaine en lisant la chronique hebdomadaire de Jean Perron.

2. Remplir le coupon ci-bas et nous le retourner immédiatement en donnant la réponse exacte et toutes les informations demandées. Seuls les coupons originaux ou les reproductions manuelles (fac-similés reproduits non mécaniquement) seront valides. Un seul coupon par enveloppe. Les coupons seront conservés pour tous les tirages de l'année.

Question de la semaine

Où jouera Neil Broten dans la Ligue internationale?

Réponse: ____________________

Nom: ____________ Prénom: ____________

Téléphone: ____________ No d'abonné: ________

961129

Gagnant des billets du 29 novembre contre San Antonio:
Robert Grenier de Saint-Léon

Gagnant des billets du 4 décembre contre Orlando:
Thérèse Desautels de Saint-Boniface

Pour s'abonner, il suffit de remplir le coupon en page 20 ou d'appeler *La Liberté* au 237-4823 ou (sans frais) au 1-800-523-3355

(Visa ou Master Card obligatoire par téléphone)

Nécrologies



Joseph «Joe» Eugéne Jamault
16 nov. 1904 - 19 nov. 1996

Le mardi 19 novembre 1996 au Foyer Valade, paisiblement et entouré de sa famille, Joseph Eugéne est retourné vers son Pére. Il avait 92 ans.

Se souviendront affectueusement de Joseph: son épouse depuis 62 ans Marie (Maillard), sa fille Léa et son gendre Guy Savoie. Il laisse aussi dans le deuil ses petits-enfants: Lisa (Julian) Presber, au Luxembourg (Europe), Michelle Savoie, Pauline (André) Bosc, Joseph (Nancy) Savoie, Jean-Paul (Jennifer) Savoie et Louise (Paul) Valmont, tous de Winnipeg et environs; 11 arriére-petits-enfants: Frédéric, Nathalie, Mélanie, Marie-Éve, Joseph, Madeleine, René, Daniel, Rachéle, Denis et Luke. Il laisse aussi ses belles-soeurs Thérése Jamault, Analda Jamault et Marguerite (Louis) Maillard; son beau-frére et sa belle-sœur Jos et Marguerite Maillard; sa tante Louise Davy; ainsi que de nombreux neveux, niéces et amis.

Il a été précédé de ses parents Alexis et Marie-Thérèse Jamault; de ses frères Charles, Léon et George; de ses sœurs Yvonne et Sr Alice Jamault; de ses beaux-parents Léon et Elizabeth Maillard; de son beau-frère Louis Maillard; de sa belle-sœur Marie (Ronceray) Jamault; et de son oncle Henri Davy, qui était comme un frère pour lui.

Joe est né à Notre-Dame-de-Lourdes, où il a grandi et fait ses études. Travailleur, il a joui d'une carrière variée premièrement en participant aux battages dans des fermes un peu partout dans l'Ouest canadien. Il a ensuite été commis de banque, expéditeur pour le C.N.R. et puis propriétaire gérant de Jamault's Garage à Notre-Dame, avec l'appui continu de son fidèle «Melé». À cette époque, il dirigeait également Notre-Dame Transfer. Sa passion de la mécanique lía poussé à créer le «snow flyer» (ancêtre de la motoneige), machine qui a servi bon nombre de fois pour transporter le mÉdecin local qui répondait aux appels d'urgence de patients un peu partout dans la campagne entourant Notre-Dame.

Homme d'affaires astucieux, il a tenté sa chance dans une variété de projets qui ont bien réussi, comme Brandon Woolen Mills, quelques franchises des quincailleries McLeod et Thunderbird Bowl Ltd.

Joe était également très actif dans sa communauté. Il était un membre fidèle de son église et un membre des Chevaliers de Colomb depuis toujours. Il a eu un permis de pilote pendant quelque 30 années et son amour de voler l'a entraîné à être parmi les fondateurs du groupe des Manitoba Flying Farmers.

La vie de notre grand-père a été riche et complète. Jeune homme, il aimait la trappe et le plein air, tout comme le base-ball et le hockey. D'ailleurs, il jouait dans des équipes locales. Il était aussi avide de la chasse, de la pêche et des quilles.

Il chérissait sa famille et était particulièrement fier de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Sa façon d'être affable, bienveillante et compatissante lui attirait l'affection de ces derniers et il ne manquait jamais la chance de participer à leurs activités.

Remerciement spécial au personnel du 3e étage du Foyer Valade pour leurs soins attentifs et dévoués.

Les prières ont eu lieu à 21 h le vendredi 22 novembre 1996 à la chapelle du Salon mortuaire Desjardins (357, rue Des Meurons). Les funérailles ont été célébrées le samedi 23 novembre 1996 à 11 h à l'Église du Précieux-Sang (200, rue Kenny), présidées par le père Marcel Chaput. L'enterrement a suivi au cimetière de Saint-Boniface. La veille du corps a précédé le service à 10 h 30.

Au lieu de fleurs, les intéressés sont priés de faire un don à l'organisme de bienfaisance de leur choix.

Líamour de grand-père demeurera en nous pour toujours et continuera à toucher nos vies jusqu'à ce que nous nous revoyions.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou 1-888-233-4949.



Georges R. Hébert

C'est avec un profond regret et une grande tristesse que l'on annonce le décès, à l'âge de 79 ans, de Georges Hébert, le samedi 23 novembre 1996.

Georges était un homme intègre, droit, généreux, fidèle et très attaché à sa famille. Il laisse dans le deuil, après 53 ans de mariage, son épouse Juliette (Couture), ses cinq enfants, Raymond, Charlotte, Jean (Dolorés Ferraton), Louise (Claude Saindon) et Simone (Julien Allard). Georges avait aussi 11 petits-enfants. Il laisse également deux frères, Roger et Roméo, deux sœurs, Claudette Regan (Ernie) et Berthe Barker, deux belles-sœurs, Eveline Hébert et Lucille Couture, un beau-frère, Émile Corbeil, et de nombreux neveux et nièces. Il a été prédécédé d'un frère, Claude, et d'une sœur, Germaine.

Georges était à sa retraite depuis 1982 et avait longtemps été membre actif des Canadiens de Naissance et du Club Kiwanis. Il a travaillé pendant 40 ans pour la Ville de Winnipeg en qualité de recherchiste et plus tard de chef du département de recherche. Il a toujours commandé beaucoup de respect dans son milieu de travail.

Nous tenons à remercier chaleureusement le personnel de l'étage 5E de l'Hôpital général Saint-Boniface pour ses soins exceptionnels, surtout durant les heures difficiles. Nous désirons mentionner en particulier Jack, Maureen, Linda Boehm, Jeannette, Onil et Gerry.

Les funérailles ont eu lieu le mardi 26 novembre 1996 à 14 h en la Cathédrale de Saint-Boniface. Le visionnement à eu lieu à partir de 13 h 30. Les funérailles ont été célébrées par Mgr Albert Fréchette et concélébrées par l'abbé Maurice Deniset-Bernier et l'abbé Léonce Aubin. L'inhumation des cendres a eu lieu au cimetière de Saint-Boniface. Les funérailles ont été confiées au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949.

Des dons à la mémoire de Georges peuvent être faits à la Société canadienne du cœur, 352, rue Donald, bureau 301, Winnipeg (Manitoba) R3B 2H8.



Allô!

Aimes-tu les calendriers de l'Avent? J'en ai fabriqué un et je te propose de le compléter chaque jour, jusqu'à Noël. Pour réaliser mon calendrier, découpe d'abord le sapin, puis trace son contour sur un carton. Découpe le carton, colles-y le sapin et colorie-le. Chaque jour à partir du 1er décembre, tu peux coller la vignette de la journée correspondante (et colorier les vignettes, bien sûr!).
Sur cette page, tu trouveras les vignettes des 14 premiers jours de décembre. Je te fournirai les autres dans les numéros suivants de La Liberté.
Je te proposerai aussi la semaine prochaine de réaliser pour Noël une ville illuminée.
Bonne semaine!

Bicolo

9 10 11

1 2

3 8

12 12

18

3 4

15 5

13

7 11 14 1

5

6

10 22 19 2 21

14

4 9 23 16 6 13

20 17

7

8

24

Note aux gagnants:

Les gagnants du concours d'automne, ne désespérez pas! Vos prix sont partis par le courrier et vous les recevrez bientôt!

Concours de Noël!!

Eh oui! C'est déjà le temps de penser à mon concours de Noël!

Cette année, je te propose de fabriquer une décoration pour mon sapin de Noël. Tu peux utiliser le genre de matériel que tu veux: papier, carton, laine, noix, arachide, tissu. Tu peux fabriquer des décorations de toutes les formes: bonhommes de neige, animaux, instruments de musique, boules, guirlandes... Sers-toi de ton imagination!

Nom: ____________ Âge: ______

Adresse: ____________

____

Téléphone: ____________

École: ____________ Classe: ______

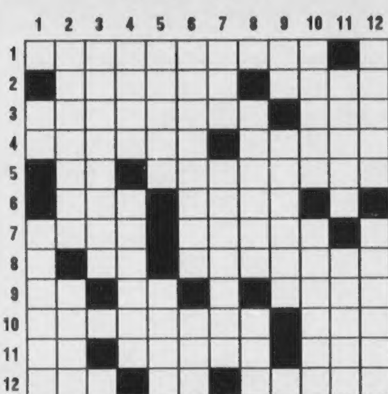
Il y aura de nombreux prix à gagner parmi les participants et les noms des gagnants seront publiés dans le numéro du 20 décembre.

Mais pour ça, il faut *absolument* que ton bricolage me parvienne **le vendredi 13 décembre** au plus tard.

Bonne chance!

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 51



HORIZONTALEMENT

1. Abouchement de deux vaisseaux l'un dans l'autre.
2. Graminacée avénacée. – Évêque de Noyon.
3. Exposera au vent. – Et le reste.
4. Encastrer une pièce dans une autre. – Plante potagère.
5. Jumelles. – Désunira.
6. Pièce de bois pour soutenir les tonneaux. – Vase ornemental.
7. Pauvre homme. – Qui réside actuellement.
8. Prép. lat. – Abandonné.
9. Ville de Chaldée. – Dans tirer. – Sans compagnie.
10. Manœuvrent. – S'amuse.
11. De l'alphabet grec. – Demeurera. – Colère.
12. Roi des Israélites. – Unit les parties du discours. – Engendrés.

VERTICALEMENT

1. En les. – Touffe de brins de laine.
2. Espèce de petit navet. – Bande de métal.
3. Informera.
4. Existent. – Boisson délicieuse.
5. Gamins parisiens. – Opinion.
6. Qui occasionne des dépenses. – Point cardinal.
7. Eau salée. – Don, cadeau.
8. Fruit. – Un des bruits de l'horloge.
9. Pron. pers. – Espaces sablés.
10. Formé par l'éducation. – Massacre, carnage.
11. Enlèvera. – Briller de sa propre lumière.
12. Inspira. – Petit bouclier thrace rectangulaire (pl.).

RÉPONSES DU N° 50



LE SAVIEZ-VOUS?

Relier les monuments et les attraits touristiques qui correspondent à leurs villes où à leur province.

1. Le homard en bronze le plus gros au monde	A. Miami
2. La statut du boxeur Rocky Balboa	B. Cooperstown
3. Le site touristique Terry Fox	C. Shédiac
4. La statut de Ken Dryden	D. Los Angeles
5. Temple de la renommée du baseball	E. Dauphin
6. Musée Gilles Villeneuve	F. Philadelphie
7. Universals Studios	G. Cap-Breton en Nouvelle-Écosse.
8. Festival ukrainien	H. Thunder Bay
9. Le fort de Louisbourg	I. Montréal
10. Le Centre Epcot	J. Berthierville

Réponses: 1-C; 2-F; 3-H; 4-I; 5-B; 6-J; 7-D; 8-E; 9-G; 10-A

Relier ces acteurs avec les films dans lesquels ils ont joué.

1. Martin Drainville	A. L'Oreille d'un sourd
2. Sylvester Stalone	B. The Firm
3. Tom Cruise	C. Louis 19
4. Richard Gere	D. Sabrina
5. Liam Niessen	E. Legends of the fall
6. Harrison Ford	F. Cobra
7. Marcel Sabourin	G. Speed
8. Susan Surandon	H. Pretty woman
9. Sandra Bullock	I. The Client
10. Anthony Hopkins	J. Rob Roy

1-C; 2-F; 3-B; 4-H; 5-J; 6-D; 7-A; 8-I; 9-G; 10-E

Compilé par Marc-Éric BOUCHARD

Source: Encyclopédie Universalis, La Presse du Sport, Première et Les Légendes du hockey.

Recette Boissons chaudes

Coucher de soleil nordique

2 tasses (500 mL) de cidre ou de jus de pomme
1 tasse (250 mL) de jus de canneberge
1 et 1/2 c. à soupe (25 mL) de granules de café instantané
1 c. à soupe (15 mL) de cassonade
3 clous de girofle
1 bâtonnet de cannelle
1 lanière de zeste d'orange

- Dans un contenant en verre de 4 tasses (1 L), mélanger le cidre, le jus de canneberge, les granules de café, la cassonade, les clous de girofle et le bâtonnet de cannelle.
- Mettre au micro-ondes à puissance maximale pendant 5 à 7 minutes, jusqu'à ce que le mélange soit chaud et fumant. Ajouter le zeste d'orange, remuer et retirer. Verser dans des tasses pour servir.

Donne 4 portions de 6 oz (175 mL).

Café viennois à l'érable

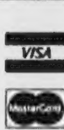
4 c. à thé (20 mL) de colorant à café
1/2 c. à soupe (7 mL) de sirop d'érable
1/2 c. à soupe (7 mL) de café instantané
1 pincée de muscade
3/4 de tasse (175 mL) d'eau chaude
Bâtonnet de cannelle

- Mélanger du colorant à café, le sirop d'érable, le café instantané et la muscade dans une grande tasse.
- Ajouter l'eau chaude. Remuer avec un bâtonnet de cannelle.



Donne 1 portion.

Les Petites ANNONCES



Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

COUTURE: Pour fabrication et réparation de vêtements, appelez Réjane au 235-0359.
688-

GAGNEZ DE 200 À 500 $ par semaine en assemblant des articles à la maison. Facile! Vous n'avez rien à vendre et vous êtes payés directement. Garantie totale. Aucune expérience n'est nécessaire. 1-504-641-7778.
760-

PAS LE TEMPS DE PRÉPARER VOS TOURTIÈRES? Laissez-moi les faire pour vous. Pour de plus amples renseignements, composez le 231-4535.
764-

GARDERAIS CHEZ MOI enfants de 6 mois à 5 ans. Temps plein ou partiel. Demeure près du Centre commercial Saint-Vital. Références, licence et reçus. Josée 254–3684.
766-

AIDE AUX SOINS PERSONNELS, PRIVÉ: Homme, bilingue, huit ans d'expérience pour s'occuper de personnes âgées, à domicile, jour/nuit. Références disponibles. Demandez Maurice au 422–9631 ou laissez un message au 253–5722.
768-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. E.B.
772-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. S.L.
774-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. M.M.
775-

RECHERCHE

RECHERCHONS acteurs/actrices pour jouer dans une pièce historique. Si intéressé.e, laisser un message au 957-5441 ou se présenter à la salle Martial-Caron du CUSB le 5 décembre à 18 h 30.
773-

À LOUER

SAINT-BONIFACE: 505, Ritchot. Un appartement d'une chambre à coucher: 422 $. Un appartement de 2 chambres à coucher: 490 $. Disponible le 1er décembre. Téléphone: 233-0961.
727-

ESPACE DE BUREAU À LOUER: 111, rue Horace. 2 000 pi², 2e étage. Près de l'hôpital Saint-Boniface. Nous pouvons décorer. 1 125 $. Pour visiter, appeler au 453-2572.
728-

COLOCATAIRE RECHERCHÉE: dans une maison privée. Une chambre disponible pour une femme non fumeuse. Idéal pour étudiante. À 5 minutes du centre-ville et du Collège de Saint-Boniface et à un demi-bloc de l'autobus. Laveuse et sécheuse. Stationnement disponible. 250 $ / mois, services compris. Libre le 1er janvier 1997. Appelez Noelle au 233-7256 après 17 h ou le 983-0197 entre 7 h 30 et 15 h 30.
757-

À LOUER: Saint-Boniface, 301, rue Horace. Un appartement d'une chambre à coucher. 417 $ plus stationnement 15 $. Disponible le 1er janvier 1997. Téléphone: 233–4128.
761-

À LOUER: Situé dans le vieux Saint-Boniface. Grande garçonnière, très éclairée, très propre et tranquille. Près du Collège, Hôpital et toutes les routes. 348 $/mois. Services inclus et garage. Disponible le 15 décembre. Composez le 785–2821 (le jour) ou le 791–2574 (après 18 h).
763-

À LOUER: Hôtel de ville et boulevard Provencher. Libre le 1er décembre. 1 chambre à coucher propre et tranquille. Composez le 231–3331.
765-

À LOUER: Place Des Meurons. Appartement d'une chambre à coucher avec grand balcon, jardins et beaucoup d'autres services variés. Possession immédiate. Téléphonez au 233–5337.
770-

À LOUER: 201, rue Des Meurons. Grand appartement d'une chambre à coucher, système de sécurité, grand débarras, lave-vaisselle, air climatisé, balcon, libre le 1er janvier. 450 $ stationnement inclus. 237–6428 ou 228-3346.
777-

À VENDRE

À VENDRE: 1984 Gold Plymouth Horizon. Excellent état. 4 portes. 500 $ ou meilleure offre. Non certifié. 233-2472.
771-

À VENDRE: Chambre à coucher en pin comprenant sept meubles. 1 500 $ ou meilleure offre. Appelez Sylvie au 231–0565.
776-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
…AVOCATS ET NOTAIRES …

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au bureau municipal de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840

À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Vous avez des commentaires ou des événements à signaler?

Vous déménagez?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

SERVICES



Appareils Provencher Appliances
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921

Recyclez ce journal!



Beatitudes — *CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUELS*

1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018

Heures d'ouverture normales:
de 9 h 30 à 18 h
du lundi au samedi

Maintenant ouvert le vendredi soir jusqu'à 21 h d'ici à Noël.



SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES

Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434

- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET Monuments
Troisième Génération

- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, avenue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Recyclez ce journal!

PCS direct
SERVICES DE COMMUNICATION PERSONEL

Denis Jolicoeur, gérant
Christian Asselin

Pour tous vos besoins de communication
-Téléphones cellulaire
-Video Satellites
-Transmetteurs à distance de démarrage de voitures

MTS Mobility — *Mobility Centre*

1128, rue Main (à Redwood)
Tél: 589-2000 cellulaire: 771-8187
Télécopieur: 582-4478

SERVICES

L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée

Boîte postale 520
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Télephone: **433-7899**

ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au **433-7257**

Plus de 20 ans d'expérience

«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»

Steinbach **Tél.: 326-1351**

Cet espace est à votre disposition!

LA LIBERTÉ

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17h (par écrit et payées d'avance).

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.

Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)

Pour tout service d'assurance!

Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051

autopac — Interac

Encouragez nos annonceurs!

Abonnez-vous à LA LIBERTÉ et obtenez GRATUITEMENT



et



un laissez-passer familial
(2 adultes, 2 enfants)
au marais Oak Hammock

L'annuaire des services en français 1997

Valide pour les nouveaux abonnements seulement.

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4

Options offertes

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	125 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	250 $ ☐

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____